

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)  
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

4 mois 3 mois 6 mois 1 an  
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. ½ | Le millimètre  
Suisse . . . . . 10 » | de hauteur  
Etranger . . . . . 12 » | sur une  
Réclame . . . . . 25 » | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

## Nouvelles du jour

### L'ouverture

#### de la conférence du désarmement.

#### Propositions aux Japonais et aux Chinois.

#### La Catalogne et l'Espagne.

#### L'ambassadeur américain à Paris.

Hier après midi, mardi, s'est tenue, à Genève, dans la grande salle du Conseil général, la séance d'ouverture de la conférence du désarmement.

M. Henderson, qui est, comme on sait, président de cette conférence, a prononcé un discours, le premier d'une longue série.

Après avoir fait allusion à la situation créée en Extrême-Orient par le conflit sino-japonais et après avoir montré la nécessité pour les signataires du pacte de la Société des nations et du pacte de Paris (Briand-Kellogg) de veiller à l'observation de ces engagements, M. Henderson a défini la tâche de la conférence : aboutir à un accord collectif qui assure rapidement une réduction sensible et une limitation de tous les armements nationaux.

Le président a fait ensuite l'histoire du problème et il a rappelé les travaux préparatoires qui ont précédé la convocation de cette assemblée.

L'orateur a conclu, très applaudi, en disant qu'il se refusait à envisager la possibilité d'un échec de la conférence, échec qui aurait des conséquences désastreuses incalculables. Les délégués doivent se mettre à leur tâche avec la conviction qu'ils aboutiront à un résultat positif.

Puis, sur la proposition de M. Henderson, l'assemblée, désireuse d'exprimer ses sentiments d'amitié et de gratitude à la Suisse, a nommé M. Moita, président de la Confédération, président d'honneur de la conférence.

M. Motta a vivement remercié : « La conférence, a-t-il dit, a voulu par cet acte rendre hommage à la Confédération suisse. » Il a saisi cette occasion de souhaiter à tous les délégués la plus cordiale bienvenue dans notre pays et pour formuler le vœu que la conférence aboutisse à des résultats susceptibles d'affermir la confiance générale entre les peuples.

Trois commissions ont été constituées ensuite : la première sera chargée de la vérification des pouvoirs ; la seconde, dite « commission du règlement », s'occupera de la procédure. C'est à cette commission qu'incombent le soin de désigner le bureau de la conférence. Enfin, une troisième commission, dite des pétitions, a été formée.

Pour les travaux techniques, cinq commissions sont prévues : commission politique, commission des dépenses budgétaires, commission des armements terrestres, commission des armements navals et commission des armements aériens.

Mais, en dehors de ces travaux, il y aura des séances plénières au cours desquelles les représentants des soixante Etats participants (sur soixante-quatre Etats invités) tiendront à exposer le point de vue de leur pays. Certes, il convient que chacun prenne position en face du problème à résoudre ; cependant, pour ne pas allonger trop cette période de discours, il est probable qu'on procédera à un groupement des orateurs inscrits, selon qu'ils représentent, par exemple, des nations qui ont des intérêts ou des préoccupations analogues : pays scandinaves, pays balkaniques, Etats de l'Europe orientale, centrale ou occidentale, Etats de l'Amérique latine, Amérique du nord, Etats asiatiques.

La journée d'hier mardi a été marquée, en ce qui concerne le conflit sino-japonais, par la publication de cinq propositions qui ont été élaborées par le gouvernement américain et par le gouvernement anglais, qui sont appuyées par les gouvernements français et italien et qui ont été remises, respectivement, aux dirigeants de Tokio et de Nankin, par M. Forbes, ambassadeur des Etats-Unis, et par le consul général américain dans la capitale chinoise.

Ces propositions sont les suivantes :

1. Cessation de tous les actes de violence, de la part des deux parties ;
2. Arrêt de la mobilisation et de tous préparatifs de nouvelle action ;
3. Retrait des troupes chinoises et japonaises de tous les points de contact dans la région de Changhaï ;
4. Protection de la concession internationale par l'établissement d'une zone neutre qui serait contrôlée par les puissances neutres. Les dispositions à ce sujet devront être prises par les consuls généraux sur place.
5. A l'acceptation de ces conditions, des propositions seront faites à la suite de négociations pour régler toutes les controverses entre les deux parties dans l'esprit du pacte de Paris et de la résolution de la Société des nations du 9 décembre, par l'intermédiaire des observateurs neutres ou des participants, à condition qu'aucune réserve ou revendication préalable soit faite.

On ne sait pas encore quel accueil a été fait à ces propositions.

Des chefs militaires japonais se sont rendus hier au ministère des affaires étrangères chinois, à Nankin, pour protester contre les événements de lundi. On croyait que c'était les Japonais qui, sans provocation, avaient bombardé Nankin, mais il paraît que ce sont des soldats chinois qui ont tiré les premiers sur des marins nippons. Les Chinois évacuent Nankin. Les routes sont couvertes de fugitifs qui se dirigent vers le sud.

La commission des Cortès qui a été chargée d'étudier le statut de la Catalogne vient de terminer ses travaux.

Une des principales modifications qu'elle a apportées au texte primitif tend à remplacer l'expression : « Etat autonome de Catalogne », par « région ».

En ce qui concerne la langue, alors que, d'après le texte de Barcelone, le catalan est désigné comme la seule langue officielle en Catalogne, la commission se déclare favorable au bilinguisme, l'espagnol et le catalan devant être tous deux employés dans les textes officiels et en justice.

Au point de vue de l'enseignement, la commission est d'avis que la Catalogne pourra créer un enseignement en catalan, mais que l'organisation en espagnol, qui existe déjà, devra subsister.

Pour la justice, la commission propose qu'elle dépende, au civil, de la Catalogne et, au pénal, de l'Etat espagnol.

La police et l'ordre public dans les quatre provinces catalanes dépendront de la Généralité, mais, dans le cas où le gouvernement de Madrid estimerait que la situation intérieure de la Catalogne est de nature à mettre l'Etat espagnol en danger, il pourrait intervenir concurremment avec la police catalane.

L'organisation intérieure du gouvernement demeurera de la compétence exclusive de la Catalogne ; les conflits de juridiction seront tranchés par le tribunal dit « de garantie constitutionnelle ».

Enfin, l'initiative de modifications au statut pourra aussi bien émaner de l'Etat que des Catalans, mais il est entendu que toute modification sera subordonnée à un accord préalable de l'Etat avec le gouvernement catalan.

Il s'agit maintenant de soumettre à la commission des finances des Cortès la partie du statut qui traite de cette matière. On croit que le statut catalan pourra être présenté à la Chambre d'ici un mois.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Walter Edge, s'embarquera aujourd'hui, mercredi, 3 février, pour New-York.

On déclare, à l'ambassade américaine, à Paris, que le voyage de M. Edge est de caractère strictement privé et que l'ambassadeur, qui séjournera à New-York, à

Washington et à Atlantic-City, sera de retour dans la capitale française à la fin du mois courant.

Mais, M. Edge n'étant que depuis peu de temps de retour des Etats-Unis, où il a passé d'assez longues vacances, ce nouveau voyage donne lieu à des commentaires nombreux. On a rappelé notamment qu'il a été question de la nomination de ce diplomate à Londres, au poste laissé vacant par la démission du général Dawes.

On dit même que M. John Garrett, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, remplacerait M. Edge à Paris et que M. Henry Fletcher serait nommé ambassadeur en Italie.

### L'adaptation à l'ordre économique nouveau

Le corps social s'est-il adapté aux phénomènes économiques que nous avons décrits ? Ou bien s'est-il produit une tension critique entre les changements dans l'ordre économique et ceux qui ont atteint le peuple lui-même ?

La première question qui se présente est celle du rapport entre le territoire et la population. La densité de notre population s'est élevée au cours de ce siècle de 80 à 100 habitants par kilomètre carré. Le domaine de chacun est ainsi devenu beaucoup plus étroit. La densité n'est plus forte qu'en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Belgique et en Hollande. Si l'on tient compte du fait qu'un quart de notre sol est improductif, la densité de la population en Suisse est une des plus fortes qu'il y ait. Aux Etats-Unis, elle est de 11 habitants par kilomètre carré ; au Brésil, de 4 ; en Argentine, de 3 ½.

La forte augmentation de notre population résultant en grande partie d'une diminution de la mortalité exigerait donc une forte expansion de notre exportation, sinon elle amènera une aggravation de nos conditions d'existence. Certaines possibilités d'adaptation sont encore réalisables par l'extension d'une très intensive culture jardinière et par la colonisation intérieure. Mais cela ne peut procurer une amélioration décisive. L'augmentation de la population ne peut se concilier avec le maintien des mêmes conditions d'existence qu'au moyen de la production de marchandises pour l'étranger.

Cette évolution détermine aussi les tendances de la structure sociale : il y a progrès de la prolétarisation et de l'urbanisation de la population.

De 1900 à 1920 (les chiffres de 1930 touchant l'organisation sociale ne sont pas encore connus), le nombre des personnes exerçant une profession indépendante a augmenté d'un peu moins de 1000 par an, celui des fonctionnaires et employés a augmenté de 6500 par année et celui des ouvriers de 7300. La proportion de l'élément prolétaire a passé des ¾ en 1900 aux ½ en 1930.

A l'égard de la répartition territoriale, on constate que, de 1900 à 1920, la population paysanne a augmenté d'environ 275.000 âmes, la population urbaine de près de 500.000 âmes. Pendant les dix dernières années, les ¾ de la population habitent les villes.

Ces changements de structure, résultats d'une évolution depuis longtemps commencée, sont tout particulièrement dignes d'attention au moment présent, car l'aggravation des conditions d'existence des éléments prolétaires d'un peuple est d'autant plus dangereuse que cette classe est plus nombreuse.

A l'égard de la répartition territoriale de la population, il faut remarquer que la vie urbaine, avec sa consommation plus élevée et ses dépenses nécessairement plus considérables, même dans les ménages modestes, rend l'adaptation aux changements économiques plus difficile.

A cela s'ajoute le fait que les progrès de la prolétarisation, comme ceux de l'urbanisation, ont le grand désavantage de cacher aux yeux de la plupart la complexité des rapports économiques. Les problèmes économiques sont tranchés au point de vue simpliste de la lutte des classes ou des intérêts du consommateur, ce qui augmente la difficulté d'une adaptation aux changements économiques. Un membre d'une profession indépendante s'adapte plus facilement et avec moins de protestations à des conditions nouvelles. Il reconnaît dans les changements économiques un destin inévitable. Le prolétaire se révolte contre l'exploitation dont il croit être victime.

Enfin, il ne faut pas oublier le changement qui se produit dans la proportion des différents âges. L'individu qui aujourd'hui atteint sa quinzième année a la perspective de vivre jusqu'à 63 ans (65 ans pour les femmes), tandis que, il y a quelques années, la durée moyenne de sa vie était limitée à 57 ou 58 ans. Cela revient à dire que la vie de chacun réclame une plus haute quote d'amortissement, puisque, en même temps, la difficulté pour les gens âgés (dès 40 ans) de trouver une place a beaucoup aug-

menté. La prolongation de la durée de la faculté de travail produit un résultat identique à la multiplication du nombre des travailleurs. De là résulte un double danger : d'une part, celui d'un surcroît de chômeurs, même en temps prospère ; d'autre part, celui de voir nos forces de production vieillir avec tout l'ensemble du corps social.

Un des plus importants changements dans le corps social est l'apparition d'un nouvel esprit dominant la vie économique. Si le siècle dernier a été l'époque des initiatives individuelles, le temps actuel est marqué par la tendance à l'organisation. Notre économie nationale est surorganisée depuis la guerre et sous l'influence de la guerre.

Le siècle dernier opposait dans la concurrence l'homme à l'homme ; le siècle présent les assemble en groupes d'intérêts et associe de nouveau l'homme à l'homme. Cette tendance se manifeste partout. En Suisse, il y a environ 280.000 ouvriers et employés organisés en divers groupes. Près de 300.000 familles sont membres de coopératives de consommation. 1561 corporations de paysans s'occupent d'achats en commun et 4156 de la vente en commun de produits agricoles. Il existe 1307 coopératives de production paysanne. Le commerce privé s'enferme dans des corporations d'achat et passe de l'individualisme à l'action commune. Les entrepreneurs d'industries de toutes sortes se réunissent en associations pour régler les débouchés et les prix de production. Même les banques et les sociétés d'assurances forment des cartels.

C'est le siècle de l'organisation. Ce n'est plus la « loi d'airain », mais ce sont des accords entre puissances économiques qui fixent les salaires et les prix. Chaque groupe considère en première ligne ses intérêts et les défend même aux dépens des autres. C'est certainement un progrès au point de vue de la solidarité, mais c'est un danger en raison des obstacles ainsi opposés à une adaptation rapide aux nouvelles conditions économiques.

Avant la surorganisation de la vie économique, le patron était plus capable d'innover, moins gêné dans ses mouvements. Aujourd'hui, toute décision sur un changement de prix doit être mûrie dans des réunions de directeurs de trusts et de conseils d'administration, et malheur à celui qui régit.

Peut-être ce changement dans l'esprit qui dirige la vie économique est-il le plus grave qui se soit produit depuis trente ans. Cet individualisme de groupes est un obstacle à l'entente aujourd'hui si nécessaire pour régler les grands intérêts généraux du corps social. L'égoïsme individuel n'est pas vaincu ; il prend seulement d'autres formes, plus dangereuses encore que les anciennes.

Si l'on jette un regard d'ensemble sur les transformations qu'a subies l'économie nationale et d'autre part sur celles de la population, il est manifeste que ces transformations se sont opérées en sens contraire l'une de l'autre. Le changement de conception économique tend vers un rétrécissement de nos moyens d'existence, exige une adaptation et même du renoncement. Les changements de la structure sociale rendent le peuple plus nombreux, moins souple, plus vieux, plus exigeant, moins susceptible d'adaptation et réclament un élargissement du cadre qui l'enserme.

Là est le tragique de l'évolution actuelle. Durant un siècle, notre domaine de vie a pu s'élargir et a permis à la population de doubler son nombre tout en améliorant ses conditions d'existence. Maintenant, une brisure se produit dans l'évolution et exige de ce même peuple un profond changement de vie.

Des époques comme celle où nous vivons sont l'occasion de grands bouleversements intellectuels. A la pression des événements extérieurs répond la tension intérieure des âmes. Le renoncement économique contraint à se souvenir que le vrai but de la vie n'est pas la réalisation des plus larges conditions possibles d'existence. Le matérialisme ne saurait maîtriser cette situation ; elle exige de l'idéalisme, non pas un idéalisme irréel et ennemi de la vie, mais un idéalisme qui ne recule devant aucune des réalités de la vie.

En ce sens, nous ne pouvons que nous féliciter des phénomènes que nous avons constatés dans l'évolution en sens contraire de l'économie nationale et de la population. Ils seront la pierre de touche de notre force.

Dr Jacques Lorenz.

### Une victoire du ministère Laval

Paris, 3 février.

Hier mardi, à la fin de la séance de la Chambre, le président a fait connaître qu'il était saisi d'une demande d'interpellation de M. Renaudel, socialiste, au sujet de la date annoncée par un journal pour les prochaines élections législatives. M. Laval a demandé que cette interpellation fût renvoyée à la suite. Cette fixation, dit-il, est un acte de prérogative gouvernementale.

Le renvoi à la suite de l'interpellation a été adopté par 320 voix contre 266.

## LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

A Changhaï

Changhaï, 2 février.

La gravité de la situation est mise en évidence par le fait que les Japonais ont pris leurs dispositions pour terminer l'évacuation des femmes et des enfants pour vendredi et que le gouvernement de Tokio a décidé d'envoyer deux divisions à Changhaï.

Changhaï, 2 février.

Le commandement chinois est déterminé à chasser les Japonais de Changhaï : 15.000 soldats chinois sont réunis à cet effet à l'ouest de Chapeï.

Changhaï, 2 février.

Des avions japonais ont survolé cet après-midi, entre 1 h. et 2 h. ½, la concession internationale. Leur apparition a jeté l'émoi parmi les masses des réfugiés.

D'après les observateurs étrangers, les avions avaient pour mission de prendre des clichés de la région de Chapeï. 38 postes de mitrailleurs japonais sont actuellement installés au nord de la concession internationale.

La fameuse bibliothèque de Chapeï, qui contenait plus d'un million de livres chinois et étrangers et de nombreux manuscrits et éditions de valeur, a été la proie de l'incendie.

Changhaï, 2 février.

2000 marins japonais ont commencé une avance générale dans Chapeï, après un fort tir de barrage d'artillerie.

Changhaï, 3 février.

Le bombardement de la ville de Changhaï par l'artillerie japonaise a cessé dans la soirée d'hier mardi. Les Japonais s'attendent à ce qu'une offensive générale soit déclenchée par les Chinois dans les 48 heures. En conséquence, de nouvelles troupes ont débarqué, ce qui porte à 5000 hommes le total des forces navales japonaises à Changhaï.

### Nouveaux préparatifs japonais

Tokio, 2 février.

Le ministre japonais de la marine annonce la création d'une troisième flotte, placée sous le commandement du contre-amiral Nomura. Tous les navires de guerre japonais seront ainsi réunis à Changhaï et au sud du port.

### L'attitude des puissances

Washington, 2 février.

Le gouvernement des Etats-Unis a soumis aux gouvernements chinois et japonais une proposition en vue d'un projet de paix.

Changhaï, 2 février.

Les commandants de toutes les organisations de défense étrangère de la concession internationale ont protesté auprès des consuls de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et d'Italie contre l'activité des marins japonais dans les divers secteurs de la concession internationale que les troupes italiennes, américaines et britanniques sont chargées de défendre. Ils ont également protesté auprès du consul général japonais, auquel ils ont signalé les actes de brutalité commis dans le secteur par les marins japonais.

Du fait que les hostilités ont recommencé, on peut considérer que la trêve est maintenant réellement terminée.

Washington, 2 février.

En dépit de l'activité qu'a provoqué dans les milieux diplomatiques et parlementaires le développement du conflit sino-japonais, on observe dans les milieux officiels une grande réserve.

Changhaï, 3 février.

Les nouvelles de Tokio annoncent que le Japon aurait repoussé la proposition de création d'une zone neutre.

Changhaï, 3 février.

On déclare de source autorisée que le conseil de défense de la zone internationale a remis, hier mardi, aux Japonais, une note protestant contre l'action japonaise dans la limite de la concession.

### La commission d'enquête de la Société des nations

Changhaï, 3 février.

La commission consulaire chargée d'informer la Société des nations sur les événements de Changhaï s'est réunie sous la présidence de M. Giano, chargé d'affaires d'Italie. On déclare que le consul des Etats-Unis assistera aux réunions comme observateur, bien que n'ayant reçu encore aucune instruction de Washington.

### Le conflit sino-japonais à la Chambre des communes

Londres, 3 février.

A la Chambre des communes, hier mardi, sir John Simon a rendu publiques les propositions qui ont été faites à la Chine et au Japon. (Voir *Nouvelles du jour*.)

Sir John Simon a fait ensuite un exposé de la situation à Nankin et a donné le détail des effectifs britanniques à Changhaï.

M. Macdonald a également pris la parole pour répondre à une question d'un membre de l'opposition travailliste qui demandait l'ouverture d'un débat. Le premier-ministre a

déclaré que, aucune réponse n'ayant été faite à la note envoyée hier matin, il ne pensait pas qu'il fût opportun d'ouvrir un débat immédiatement.

M. Lansbury a alors parlé de l'attitude du Japon en termes qui ont provoqué de vives protestations.

**Une nouvelle démarche de conciliation**

Genève, 3 février.

Au début de la séance du Conseil de la Société des Nations, hier mardi, M. Thomas, ministre britannique des Dominions, a lu une déclaration de son gouvernement, lequel, estimant impossible de laisser aller plus loin les événements d'Extrême-Orient, a décidé, d'accord avec le gouvernement américain, de faire un nouvel effort et a envoyé aux gouvernements de Nankin et de Tokio une note déclarant : qu'il doit être mis fin à tous actes de violence et de préparation d'hostilités ; que dans la région de Changhaï chaque partie retire ses troupes et qu'une zone neutre soit créée pour la protection de la concession internationale ; qu'on commence immédiatement des négociations pour régler le différend dans l'esprit du pacte de Paris et de la résolution du Conseil du 9 décembre 1931.

**LES BIENFAITS DU COLLECTIVISME**

Nous avons sous les yeux une lettre de Russie de date toute récente. Son auteur travaille dans un « kolkhose » ou exploitation agricole collectiviste. Il y occupe une situation privilégiée comme chef d'équipe. Il explique tout d'abord comment est organisé le travail : les gens sont envoyés aux champs par équipes, mais chacun travaille à la tâche ; par exemple, il doit labourer journellement une certaine surface ou faire un nombre déterminé de meules de foin.

Cette tâche journalière constitue un « jour-travail », mais on peut, en travaillant des heures supplémentaires, faire inscrire à son compte plus qu'un « jour-travail » par jour. Les gens qui, comme l'auteur de la lettre, ont des fonctions administratives, peuvent recueillir jusqu'à « 60 jours-travail » par mois ; par contre, la tâche de ceux qui peinent aux champs est si lourde qu'ils font difficilement plus de 25 « jours-travail ».

Les comptes se font seulement à la fin de l'année. Le résultat de l'année en cours se résume à ceci : rares seront ceux qui ont obtenu du kolkhose assez de provisions pour se nourrir jusqu'à la nouvelle récolte. La plupart n'ont pu s'approvisionner que jusqu'au mois de mars ou d'avril.

Or, en plus des provisions, la caisse du kolkhose n'a versé aux plus privilégiés que 20 roubles (20 fr. suisses au maximum). La plus grande partie de la production du kolkhose est séquestrée au profit du gouvernement. Le kolkhose manque complètement de combustible. On brûle tout le bois et même les arbres fruitiers. On a démolit également tous les hangars et maintenant on brûle les maisons des paysans qui ont été envoyés dans les usines. Un tiers seulement de l'ancienne population est restée au village. L'église existe encore, mais les cloches ont été enlevées et le prêtre n'est plus là : « c'est, dit l'auteur de la lettre, comme si elle n'existait plus ».

Ce qui est particulièrement pénible, c'est l'absence d'effets. Il n'y a que d'anciens vêtements et ils deviennent inutilisables. Seuls les privilégiés, les fonctionnaires communistes des kolkhoses, ont encore du linge. Les autres ne gardent que des culottes depuis longtemps usagées.

**L'AGITATION AUX INDES**

Lucknow (Indes britanniques), 2 février.

Une bombe a été lancée sur des policiers en service à l'un des points les plus animés de la ville. Les quatre sous-inspecteurs et les deux officiers de police ainsi visés ont été légèrement blessés.

C'est la première tentative d'activité criminelle et révolutionnaire qui a eu lieu à Lucknow depuis plusieurs années.

Nouvelle-Delhi, 2 février.

L'assemblée législative a repoussé par 62 voix contre 44 une motion présentée par M. Harry Cour, chef de l'opposition, désapprouvant l'arrestation de Gandhi et de San Gupta et blâmant le gouvernement sur son attitude à l'égard des femmes congressistes au cours de la campagne dirigée contre les organisateurs de la désobéissance civile.

Nouvelle-Delhi, 3 février.

Devisas Gandhi, fils du mahatma, a été arrêté à la gare de La Nouvelle-Delhi, alors qu'il se préparait à partir pour la frontière.

**Les bagnes en Russie soviétique**

On est habitué aux récits terrifiants des évadés de Russie sur les bagnes soviétiques. Toutefois, le nouveau témoignage d'un ingénieur autrichien qui vient d'être livré à la presse mérite une attention particulière. Il montre tout d'abord que les spécialistes étrangers qui s'engagent au service des Soviétiques ne peuvent nullement se considérer à l'abri des actes arbitraires de la Guépéou. D'autre part, ce témoignage apporte de nouveaux détails sur l'organisation en Soviétique des prisons flottantes, c'est-à-dire sur l'utilisation de barques comme lieux de détention.

Le régime qui y règne est en général inhumain, mais on ne saurait trouver des mots appropriés pour la description de ce qui se passe dans les cales. On y enferme ceux qui ont tenté de s'échapper et on les soumet à une punition spéciale. La torture par la famine est chose banale. Les exécutions sont constantes comme ailleurs, mais l'ingénieur autrichien raconte que ce qui est particulièrement abominable, c'est qu'on force les détenus eux-

mêmes à creuser leurs tombes. En été, on creuse des fosses dans la terre ; en hiver, on fait simplement des trous dans la glace, où on jette les corps. Détail cruel : il y a toujours beaucoup de volontaires pour cette besogne, car les tchékistes les gratifient d'une double portion de pain et tout le monde souffre de la disette.

L'auteur de ce récit a été également emprisonné dans un grand camp où tout le monde était employé aux travaux forcés. Il confirme que chaque tronçonneuse que les Soviétiques envoient à l'étranger est arrosée de larmes et de sang. La mortalité est extrême dans les camps et on comprend que les Soviétiques aient ainsi un énorme débouché pour les indésirables et les sans-travail. Le scorbut est extrêmement répandu et atteint tout particulièrement les femmes, qui sont envoyées aux travaux forcés comme les hommes.

**M. MACDONALD MALADE**

Londres, 3 février.

M. Macdonald subira aujourd'hui mercredi une opération à un œil. Il ne pourra pas partir pour Genève à la fin de la semaine, mais il s'y rendra le plus tôt possible.

Un communiqué signé de trois spécialistes de l'ophtalmologie annonce que le premier-ministre souffre d'une diminution progressive de la vision d'un œil. Une opération immédiate est nécessaire. L'état général de M. Macdonald est très bon.

On compte que le premier-ministre restera environ dix jours à la clinique. Pendant la durée de sa maladie, M. Baldwin assurera la direction des débats à la Chambre des communes.

**Le nouvel ambassadeur du Japon à Paris**

Paris, 2 février.

Le gouverneur de Tokio a nommé M. Haru Kazu Nagaoka ambassadeur du Japon à Paris, en remplacement de M. Yoshizawa, qui, comme on le sait, a quitté son poste pour prendre le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet de Tokio.

M. Nagaoka, qui représentait le Japon à Berlin, a été agréé par le gouvernement français.

**CONSEIL DES MINISTRES FRANÇAIS**

Paris, 3 février.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Élysée sous la présidence de M. Paul Doumer. M. Laval a mis ses collègues au courant des conversations diplomatiques qui sont actuellement en cours.

M. Piétri, ministre du budget, a exposé au Conseil l'état des travaux de la commission des finances de la Chambre qui permettront sans doute d'engager déjà cette semaine la discussion du budget.

**Les ouvriers norvégiens qui ont quitté la Russie**

Le Lokal Anzeiger de Berlin a publié le récit émouvant des ouvriers norvégiens qui viennent de s'échapper de la Russie soviétique.

Nous ne retournerons jamais plus en Russie, ont-ils dit au correspondant du journal allemand. Les bolchévistes nous ont fait des promesses magnifiques en mars dernier, avant que nous eussions quitté la Norvège pour la Russie. Que sommes-nous devenus maintenant ? Des va-nu-pieds, sans un sou. La majorité d'entre nous est malade.

Les ouvriers racontent les privations qu'ils ont dû endurer dans les exploitations forestières, aux environs d'Arkhangel, où ils ont travaillé dans des conditions effroyables de disette et de saleté, entourés de gens atteints de typhus et de la dysenterie. Ils ont été à peine nourris et leurs salaires étaient misérables.

Le même journal cite également un extrait d'une lettre d'un ouvrier communiste allemand. Son auteur déconseille catégoriquement à ses camarades d'aller en Russie. Il dit que les conditions d'existence y sont incomparablement pires qu'en Allemagne, qu'il a constamment faim, qu'il est vêtu de haillons, car il ne peut rien acheter étant donné les prix exorbitants de tout aliment et de toute marchandise. « Ce sera mon devoir, ajoute-il, aussitôt que je serai à Berlin, de dire la vérité sur la Russie soviétique et d'implorer le pardon de mes collègues pour la propagande bolchéviste que j'ai faite dans le temps parmi eux. »

**L'ARMÉE ROUGE ET LES PAYSANS RUSSES**

L'organe du parti socialiste russe, le Messenger socialiste, qui paraît à Paris, généralement très bien informé, publie les impressions d'une personne qui a passé l'été dernier à la campagne en Russie :

« Je vais à la campagne chaque année, en été, dit-elle ; mais cette année-ci, je n'ai pas pu y rester jusqu'au bout. La campagne russe actuelle, c'est le théâtre d'une véritable guerre civile qui se mène en sourdine, un vaste camp armé. Un des deux partis belligérants est en possession de toute la technique européenne de guerre ; il est armé de fusils, de revolvers, tandis que l'autre parti n'est armé que de haine, mais d'une haine tellement bestiale, d'un sentiment de désespoir poussé à l'extrême et d'une résolution tellement ferme de ne pas se laisser piller que vraiment j'hésite à dire que des deux sortira vainqueur de cette lutte implacable. Jamais encore le désir de la propriété individuelle n'a été aussi fort dans la campagne russe qu'actuellement. »

**Les réparations**

Londres, 3 février.

Hier, mardi, à la Chambre des communes, le chancelier de l'Échiquier a défini la position du gouvernement britannique au sujet des réparations.

La meilleure façon d'arriver à un règlement général et permanent de cette question est d'obtenir une annulation générale des réparations et des dettes. Le chancelier a annoncé que des échanges de vues avaient lieu avec le gouvernement français, mais qu'il n'a pas encore été possible d'arriver à un accord complet avec les gouvernements intéressés.

Le chancelier a ajouté que les obligations de l'Allemagne sont établies par l'accord de La Haye. Elles ne peuvent être ni altérées ni annulées par une action unilatérale de l'Allemagne. Mais, l'Allemagne n'étant pas à même de reprendre l'exécution de toutes les conditions qui lui ont été imposées, ses créanciers devront prendre ce fait en considération.

**L'expulsion des jésuites en Espagne**

Madrid, 3 février.

Dans toute l'Espagne, les jésuites abandonnent leurs collèges et résidences. A Cordoue, Séville, Saint-Sébastien et Saragosse, les membres de la Compagnie de Jésus ont évacué leurs couvents.

En Catalogne comme dans toute la province de Biscaye, les jésuites ont complètement quitté leurs résidences.

**LES TARIFS BRITANNIQUES**

Londres, 3 février.

A la Chambre des communes, M. Macdonald a annoncé que le chancelier de l'Échiquier déposera demain jeudi le projet de loi des tarifs destiné à assurer le redressement de la balance commerciale. M. Lansbury, chef de l'opposition, a exprimé le désir de déposer une motion de censure relative aux désaccords qui règnent au sein du cabinet sur la question des tarifs. Il a demandé, en outre, que le débat puisse avoir lieu avant celui du projet de loi fiscale. M. Macdonald, tout en acceptant le défi du chef de l'opposition, a déclaré que la discussion ne pourrait pas avoir lieu avant le vote de la loi en question.

**L'élection présidentielle allemande**

Berlin, 3 février.

Le comité du groupe parlementaire socialiste allemand s'est réuni hier mardi. Aucune décision n'est encore intervenue en ce qui concerne les questions politiques. Celles-ci recevront une solution lors d'une prochaine séance du comité du parti et du groupe parlementaire.

Il faut attendre la réponse du président Hindenburg à l'offre qui lui a été faite pour sa réélection à la présidence du Reich. En outre, l'attitude que prendront les nationalistes sociaux dans la question présidentielle jouera un grand rôle.

Une candidature hitlérienne faciliterait, au premier tour déjà, l'intervention des socialistes en faveur du président Hindenburg.

**Manifestations ouvrières en France**

Lens (Pas-de-Calais), 3 février.

Le syndicat unitaire des mineurs va se réunir aujourd'hui mercredi pour définir sa position vis-à-vis du référendum organisé par les syndicats confédérés. On annonce des manifestations dans tous les bassins pour demain jeudi.

Douai, 3 février.

Le léger mouvement de grève qui avait été annoncé aux mines de l'Escarpelle est complètement terminé. Aucune défection n'a été enregistrée hier matin aux diverses fosses au moment de la descente.

Paris, 3 février.

M. Landry, ministre du travail, a reçu hier après midi mardi la délégation de Saint-Nazaire qui lui a exposé que, si les docks de constructions de Saint-Nazaire devaient être fermés, le nombre des chômeurs serait porté à 5000, sur les 40.000 habitants de Saint-Nazaire.

Le ministre a donné l'assurance que le gouvernement examinerait la situation.

**Echos de partout**

**UN COURT DISCOURS**

L'aviateur américain Wilbur Wright, dont un monument commémore désormais à Pau les premiers vols en France, agissait, mais ne parlait pas.

C'était une véritable souffrance pour lui de répondre aux innombrables questions que lui posaient Edouard VII et Alphonse XIII, venus assister à ses tentatives.

A la fin du dîner que le maire de Pau lui offrit à l'occasion de son premier vol, pressé par tous ses intimes d'exprimer par quelques mots sa gratitude pour les toasts chaleureux, Wilbur Wright se leva à moitié, se recueillit un instant, comme un clergymen dont il avait d'ailleurs le doux visage, et, d'une voix à peine perceptible, ne dit que cette phrase : « De tous les oiseaux, c'est le perroquet qui parle le mieux, mais c'est lui qui vole le plus mal... »

**MOT DE LA FIN**

Le directeur du cabinet ministériel à un employé de bureau :

— Eh bien !... Qu'attendez-vous pour exécuter l'ordre du ministre ?

— Mais, Monsieur... comme d'habitude, j'attends le contre-ordre !

**Confédération**

**Pour les artisans et détaillants**

Au cours de l'année qui vient de se terminer, le comité directeur du groupe des classes moyennes du parti conservateur populaire suisse, sous la présidence de M. von Matt (Staas), conseiller national, s'est occupé, dans de nombreuses séances, du problème de l'artisanat et du petit commerce et des moyens de leur faire obtenir la protection et l'aide qu'ils méritent. Il est arrivé à la conclusion que la future loi fédérale sur les arts et métiers, qui se trouve actuellement en préparation, devra nécessairement prévoir une série de mesures efficaces en faveur des classes moyennes artisanales et commerciales. D'autre part, en considération des liens de solidarité qui embrassent toutes les classes de la société, et des relations étroites qui existent entre la ville et la campagne, entre le producteur et le consommateur, entre le patron et l'ouvrier, ces mesures devront naturellement tenir compte des contingences et des exigences de la justice envers chacun.

Les travaux du comité ont abouti à une requête au Département fédéral de l'économie publique. Cette requête est du mois de novembre dernier et constitue, pour ainsi dire, le complément d'une première demande, adressée au même Département, déjà en février de la même année.

Un exposé très détaillé accompagne la seconde requête. Dans ce document et dans la requête elle-même, le comité du groupe des classes moyennes du parti conservateur part tout d'abord de l'idée que notre législation fédérale des arts et métiers comprendra trois parties principales : une loi sur les apprentissages et l'enseignement professionnel (qui existe maintenant et entrera prochainement en vigueur), une loi sur la protection ouvrière et les rapports entre patron et salarié dans les ateliers et entreprises non soumises à la loi sur les fabriques (pour laquelle les travaux préparatoires viennent d'être commencés) et, enfin, une loi sur la protection et l'encouragement de l'artisanat et du petit commerce, laquelle forme précisément, en ce moment, l'objet des études du Département fédéral de l'économie publique.

Or, les requérants estiment qu'il ne suffirait pas d'édicter certaines dispositions portant sur la concurrence déloyale au détriment des collègues de la branche — comme le prévoit l'avant-projet établi par le professeur Germann pour l'Office fédéral des métiers — mais qu'il est indispensable de régler encore une foule d'autres questions, soit dans le sens d'une aide efficace aux petits et moyens producteurs et détaillants, et d'une meilleure protection des classes moyennes artisanales et commerciales dans leur lutte pour l'existence, soit aussi dans le sens d'une meilleure sauvegarde des biens moraux du peuple et des intérêts légitimes également des autres classes, notamment du consommateur.

Les conservateurs demandent dès lors que l'avant-projet dont nous venons de parler soit complété et s'étende en plus des actes de concurrence déloyale, encore notamment sur les deux objets suivants, dont la réglementation de détail serait réservée en partie à la législation fédérale et en partie à la législation cantonale, selon les exigences de la constitution ou des principes fédéralistes : les pratiques commerciales qui, du point de vue économique ou pour des raisons d'ordre moral, paraissent louches et répréhensibles (par exemple l'exploitation abusive du travail humain ou de la situation précaire d'un individu, de son ignorance, de sa bonne foi ou de son manque d'expérience, ou de connaissances insuffisantes en matière commerciale ou législative) ; les monopoles et les trusts ; la défense de la production et du commerce des classes moyennes contre l'étatisme dans ses diverses formes, contre les abus de coopératisme et contre les tendances de concentration et d'accaparement capitalistes ; la création d'institutions publiques pour le développement technique et financier des arts et métiers ; l'encouragement de l'organisation corporative et de l'entraide économique des classes moyennes.

Les requérants estiment — et avec raison, nous semble-t-il — que la future loi sur les arts et métiers doit, dans la partie dont il s'agit ici, former un tout comprenant l'ensemble du problème de la protection et de l'encouragement des classes moyennes artisanales et commerciales. Selon eux, cette loi doit, en outre, être inspirée d'un véritable esprit de justice, d'équité et de bienveillance envers elles. Ils font remarquer que les travailleurs indépendants, que les classes moyennes constituent un des principaux piliers de la société et que l'Etat a un devoir impérieux de ne rien omettre pour empêcher la ruine ou la disparition de l'artisanat et du petit commerce.

Nous saluons avec plaisir cette démarche des conservateurs suisses en faveur d'une loi fédérale sur les arts et métiers tenant réellement compte — dans le cadre de l'intérêt général et tout en respectant les droits des autres éléments de la vie économique — des intérêts de nos braves maîtres d'état et petits commerçants. Trop longtemps, cette partie de la population s'est trouvée bien négligée par le législateur et les autorités administratives. Il est temps qu'on se souvienne d'elle, non pas avec des sentiments hostiles comme cela est arrivé parfois — et bien à tort —, mais dans l'intention de réparer une injustice qui a trop duré et de rendre aux classes moyennes artisanales et commerciales la place importante qui leur revient dans la vie journalière du peuple. L'occasion de le faire est maintenant arrivée.

**POLITIQUE LUCERNOISE**

Le conseil municipal de Lucerne a pris en considération une motion qui tend à verser un secours d'hiver aux chômeurs.

Les conservateurs ont déposé un postulat demandant que, en cas d'élections et de votations, les cartes d'électeurs fussent gardées sous scellés après contrôle par une commission. La Municipalité s'est opposée à la prise en considération de ce postulat, mais il a été voté par 19 voix des conservateurs, des chrétiens-sociaux et des socialistes, contre 18 voix radicales.

**Le contrôle du trafic des métaux précieux**

La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de loi fédérale sur le contrôle du trafic des métaux précieux s'est réunie lundi et hier mardi, à Berne, sous la présidence de M. Mercier.

La commission a, en général, approuvé le projet du Conseil fédéral, mais elle a procédé à des modifications de détail. Elle a décidé, par 6 voix contre 2, de recommander au Conseil des Etats la prise en considération du projet.

Ce projet considère que le contrôle officiel doit être limité aux bijoux en or, en argent et en platine. Les articles de bijouterie fabriqués en Suisse ou importés ne doivent pas être poinçonnés officiellement. Le contrôle officiel peut être demandé, mais il reste facultatif.

**La vente du 1<sup>er</sup> août**

La vente des cartes du 1<sup>er</sup> août pour l'année 1931 est restée de 532.000 cartes au-dessous du résultat de l'année précédente. Par contre, le nombre des insignes du 1<sup>er</sup> août est de 432.000 soit en augmentation de 22.000. La valeur des dons reçus atteint 100.000 francs.

Après déduction de toutes les dépenses, il reste un bénéfice net de 397.570 francs. Les fonds, qui sont destinés aux habitants de la haute montagne, sont administrés et répartis par le Département fédéral de l'Intérieur et par la commission d'administration du fonds suisse de secours en cas de dommages non assurables causés par les éléments.

**BIENFAISANCE**

Les héritiers du lieutenant-colonel Tschudi-Freuler, à Berne, ont fait un don de 5.000 fr. au Don national suisse pour les soldats et leurs familles.

**AVIATION**

**Les raids France-Madagascar**

Les aviateurs français Réginensi, Touge et Lénier, partis d'Istres (Bouches-du-Rhône), dans la nuit de samedi à dimanche, pour un raid France-Madagascar, ont éprouvé de sérieuses difficultés après avoir quitté In-Salah, dimanche après midi, pour traverser le Sahara.

Un radio de l'aviation a signalé, en effet, ce qui suit : « Allons être obligés d'atterrir dans le désert par suite manque essence. Equipage en parfaite santé. Matériel parfait état. Consommons le fond de nos réservoirs. Allons essayer de nous rapprocher d'un point d'eau. Passerai position dès que je pourrai après atterrissage. A plus tard. »

Cette émission émanait du Saint-Didier, sur 27 mètres de longueur d'onde.

Par radiotélégramme, l'équipage de l'aviation Saint-Didier a fait connaître ultérieurement que son atterrissage a eu lieu dans la région montagneuse du Hoggar, entre In-Salah et Tamanrasset.

A bord de son Farman 190, Lorraine 240 CV, l'aviatrice française Maryse Hiltz, accompagnée de son mécanicien, a quitté l'aérodrome du Bourget, dimanche, à destination d'Istres, où elle a pris le départ lundi matin, en vue de son voyage vers Madagascar.

Maryse Hiltz est la première femme qui tente la liaison France-Madagascar. L'itinéraire qu'elle a choisi passe, à l'aller, par Reggan, Gao, Niamey, Fort-Lamy, Quélimane et Tananarive. Au retour, Maryse Hiltz a l'intention de survoler Quélimane, Lourenço-Marquez, Durban, Port-Elisabeth, Le Cap, Saint-Philippe de Benguela, Saint-Paul de Loanda, Brazzaville, Libreville, Dakar, Saint-Louis, Port-Etienne, cap Juby et Casablanca.

**L'aviation du service postal de Londres au Cap aurait fait un atterrissage forcé**

On annonce que le City-of-Bagdad, le premier avion britannique du service postal de Londres au Cap, a fait un atterrissage forcé au sud de Mbeya, près de Tanganyika.

Les passagers seraient indemnes.

**Pour la langue française**

Le groupe de lettres ill dans l'intérieur d'un mot est prononcé avec le son mouillé, comme dans bataille, nouille, travailler, à l'exception de certains mots où les deux l doivent être entendus comme dans ville, villa, village, tranquille, tranquillement, tranquillité, mille, millier, milliard, millénaire, millième, millésime, oscillation, scintillation, pusillanimité, capillaire, ancillaire, illuminer, illumination, illégitime, illustrer, illustration. C'est une faute de prononcer, par exemple : illuminer, illustrer, illégitime ; il faut prononcer comme s'il y avait : il-luminer, il-lustrer, il-légitime. Mais il ne faut pas tomber dans l'excès qui sépare ces deux l au point de prononcer il-luminer, il-lustrer, il-légitime, car on augmenterait ainsi ces mots d'une syllabe.

Les mots qui commencent par le groupe all, comme aller, allonger, allécher, alléger, etc., se prononcent comme s'il n'y avait qu'un l, d'après le Dictionnaire de l'Académie, qui ne maintient le son de ces deux l que pour alléger et alléger et leurs dérivés, et pour alliteration, allocation, allocation, allusion, alluvion.

L'ouverture de la conférence du désarmement



Vue d'ensemble de la grande salle du Conseil général (anciennement Bâtiment électoral), à Genève, durant la séance d'ouverture, hier après midi, mardi.

Un visiteur important

Le ministre de Suisse à Berlin a refusé de viser le passeport de Karl Radek, qui voulait se rendre à Genève, à la conférence du désarmement. La délégation soviétique voudrait, en effet,

imposer l'entrée en Suisse, en qualité de journaliste, de ce chef bolchéviste, qui fut l'ami et le collaborateur de Lénine et un des voyageurs du fameux wagon plombé dirigé par les Allemands, pendant la guerre, de Suisse en Russie; depuis cette aventure, Radek est interdit de séjour sur le territoire helvétique.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Fabriques incendiées

Le feu a éclaté lundi soir, dans une fabrique de drap, à Bielitz-Biala, en Pologne. En une heure, tout le bâtiment, une centaine de métiers et toutes les marchandises furent réduits en cendres. Une fabrique voisine fut également la proie des flammes, en raison du vent violent. Les dégâts se montent à plusieurs millions de zlotys.

La fabrique de briquettes des tourbières de Westermoor, la seule qui existait dans le Schleswig-Holstein, a été anéantie dans la nuit de lundi à hier mardi, par un incendie. Les pertes sont importantes.

SUISSE

Fuite d'un commerçant

A Zurich, le Dr Spörri, marchand d'objets d'art et commissaire-priseur, établi à la Bahnhofstrasse, a disparu depuis quelques jours, laissant, paraît-il, de très grosses dettes. On n'a aucune trace de sa personne.

Tué à la montagne

On a retrouvé lundi, sur la montagne de Bettlach (Soleure), le cadavre de M. Jacob Lauchener. La victime, qui était marié, était originaire de Winterthour et exerçait le métier de jardinier à Granges. Tout porte à croire que M. Lauchener a été atteint par un bloc de neige au cours de l'excursion qu'il fit dimanche dans la montagne.

Un voleur ingénieux

A Landquart (Grisons), un apprenti sellier, âgé de 17 ans, qui était soupçonné avoir commis divers vols, avait disparu il y a quelque temps, après avoir annoncé son départ pour l'étranger.

On vient de le découvrir dans les combles de l'atelier de sellerie où il s'était aménagé une cachette au moyen de balles de crin et de laine. Il en sortait la nuit au moyen d'une échelle de corde pour aller voler des aliments. Dans cette cachette, on a trouvé un matériel de cambrioleur et des armes à feu.

NOS HÔTES



L'ex-roi Alphonse XIII et la princesse Marie-Christine, sa fille, au cours d'une promenade aux environs de Mürren (Oberland bernois).

confession religieuse des candidats à la présidence du Reich, M. Marx s'est élevé contre M. Hitler, « qui est catholique, mais qui s'abstient, en matière politique, de faire valoir sa religion ».

D'autre part, l'écrivain allemand Arthur Dinter vient d'écrire du chef nationaliste-social : « Hitler est un démagogue, calculant tout posément, étudiant chacun de ses gestes devant une glace, à qui tout est bon pour tromper les masses et qui se grise de sa propre vanité ».

Le plus puissant haut-parleur

Près de Milan, à l'aérodrome de Taliedo, ont eu lieu des expériences d'un haut-parleur qui multipliait la voix 1 million 600,000 fois.

L'uniforme de l'armée anglaise

Le ministère britannique de la guerre examine en ce moment la nécessité de modifier les uniformes de l'armée. La tunique actuelle, qui est munie d'un col rigide et étroit, est de plus en plus considérée comme nuisible à la santé, et il devient nettement probable que le choix se portera sur une tunique à col rabattu laissant le cou à découvert. L'uniforme comporterait, en outre, une chemise brune, une cravate et un pantalon court, avec des guêtres en cuir souple.

Nouvelles religieuses

Le corps de saint François Xavier

Le corps de saint François Xavier a été exposé dans l'église du Bon-Jésus, à Goa (Indes portugaises), du 3 décembre au 17 janvier, et plus de cinq cent mille chrétiens s'y sont allés le vénérer.

Le gouverneur général des Indes assistait à la messe solennelle que chanta, le jour de l'exposition, Mgr Théotimo, patriarche des Indes orientales.

Avant la clôture de l'exposition du corps du grand apôtre des Indes, une commission de cinq docteurs examina les reliques et déclara que la flexibilité de la peau et de la chair, et que l'état général du corps, après trois cent soixante-dix ans, défiaient toute explication.

Une réception de missionnaires chez le président de la République en Chine

Une quinzaine de jours avant de se voir contraint de donner sa démission, le président de la République de Chine, Tchang Kai Chek, avait voulu consulter, sur les difficultés de l'heure présente, toutes les personnalités susceptibles d'agir sur l'opinion publique du pays : il reçut, tour à tour, par groupes séparés, les commerçants, les banquiers, des intellectuels, les journalistes, etc., et, en dernier lieu, les chefs des missions chrétiennes, catholiques et protestantes. La délégation comprenait, en plus de vingt et un missionnaires des différents sectes protestantes, quatre catholiques : le Père Lefèvre, jésuite, recteur de l'université de Changhaï; le Père Jacquinet, jésuite; le Père Gérey, procureur des Missions étrangères de Paris, et le Père Moulis, procureur des Lazaristes.

Les missionnaires furent reçus à la gare de Nankin par le colonel Ouang, représentant le président de la République. Une conférence eut lieu d'abord, puis le colonel Wang offrit un lunch, au club des officiers. Le soir, Tchang Kai Chek reçut ses invités dans sa maison de campagne, près du tombeau de Sun Yat Sen, le fondateur de la République. Chrétien lui-même, (il fut baptisé par les méthodistes), Tchang Kai Chek tint à dire qu'il était heureux de saluer et de réunir autour de lui les représentants de toutes les religions chrétiennes de Chine, pour qui il éprouve une très grande sympathie. Il demanda aux uns et aux autres de prier pour lui, de l'aider dans sa tâche délicate et de contribuer de tout leur pouvoir à sortir la Chine de ses difficultés actuelles avec le Japon, et surtout avec le communisme.

Plusieurs pasteurs protestants répondirent au discours du président, en soulignant leur dévouement à la Chine. Ce fut le Père Jacquinet qui prit la parole au nom des catholiques. « Les autorités catholiques de Chine, dit-il en substance, ont ordonné depuis longtemps aux catholiques de prier chaque matin pour obtenir la paix et le triomphe de la justice en Chine; quant au communisme, nous le combattons de toutes nos forces, nous enseignons dans nos écoles le respect de la propriété et de l'autorité établie ».

Après les discours et avant le dîner officiel, le président et M<sup>me</sup> Tchang Kai Chek se firent présenter un à un tous les missionnaires et ils eurent pour chacun un mot aimable.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

3 février

BAROMÈTRE

janvier	28	29	30	31	1 <sup>er</sup>	2	3	février
720								720
715								715
710								710
Moy. 705								Moy. 705
700								700
695								695
690								690
685								685

THERMOMÈTRE C.

janvier	28	29	30	31	1 <sup>er</sup>	2	3	février
7 h. m.	-5	-7	-7	-7	0	-2	-3	7 h. m.
11 h. m.	-3	-2	-3	-3	1	-1	0	11 h. m.
7 h. soir	-4	-1	1	2	0	3		7 h. soir

Les hostilités sino-japonaises

Berlin, 3 février.

La Vossische Zeitung annonce que le gouvernement du Reich a télégraphié aux deux gouvernements de Tokio et de Nankin que l'Allemagne, dans l'intérêt du rétablissement de la paix, se joignait aux protestations formulées par les autres puissances. Le cabinet du Reich invite la Chine et le Japon à suspendre immédiatement tous les préparatifs de guerre et tous les actes belliqueux et espère, en particulier, que les troupes japonaises seront retirées de Changhaï. Les gouvernements nippon et chinois devraient sans retard engager des négociations pour régler leur différend.

La Vossische Zeitung ajoute encore ce qui suit : « La participation du gouvernement du Reich à l'action médiatrice anglaise a été décidée au cours d'une réunion hier soir, mardi, des chefs des ministères. Le gouvernement allemand a entrepris son action diplomatique en sa qualité de membre de la Société des nations, en se conformant rigoureusement à l'esprit de la Société des nations. L'action diplomatique allemande dans ce sens n'a donc pas revêtu la même forme que celle des autres puissances ».

Londres, 3 février.

Suivant le correspondant du Times à Changhaï M. Yoshizawa aurait annoncé qu'il aurait accepté immédiatement plusieurs points importants du plan anglais et américain, relatifs à Changhaï, mais que d'autres points nécessiteront un examen approfondi. Il confèrera ce soir, mercredi, avec l'amiral Osumi, ministre de la marine, et il compte s'entretenir ensuite avec M. Inukai, premier-ministre. Il se peut que le cabinet tienne une réunion extraordinaire. Par mesure de précaution, les autorités font garder par la police l'ambassade des Etats-Unis à Tokio.

Les opérations ont recommencé

New-York, 3 février.

On mande de Changhaï : Un duel d'artillerie sino-japonais a commencé à Changhaï.

Changhaï, 3 février.

(Havas.) — Les forces japonaises ont attaqué ce matin le fort de Woosung, par terre et par mer. Six contre-torpilleurs japonais bombardent le fort pour soutenir les opérations d'un corps de débarquement.

Londres, 3 février.

On mande de Tokio au Daily Telegraph : Les ambassadeurs britannique et américain, ainsi que M. Yoshizawa, ministre des affaires étrangères, se sont mis d'accord pour déclarer une trêve à Changhaï, à partir de 6 heures ce soir.

Washington, 3 février.

(Havas.) — Le département de la marine a été informé que trente-six citoyens américains avaient été évacués de Changhaï.

Changhaï, 3 février.

Le croiseur britannique Berwick, de 10,000 tonnes, est arrivé à 10 h. 40, ce matin mercredi, et a débarqué un bataillon de renfort.

Nankin, 3 février.

(Associated Press.) — La loi martiale a été proclamée ce matin, à Nankin, à 10 heures, heure locale.

Moscou, 3 février.

On mande de Pékin à l'agence russe : La situation à Kharbine continue à être tendue. Les troupes japonaises, malgré la résistance des Chinois, avancent sur Kharbine.

Dans la politique anglaise

Londres, 3 février.

(Havas.) — Le groupe libéral parlementaire s'est réuni sous la présidence de sir Herbert Samuel qui a exposé les raisons qui l'avaient amené à continuer ainsi que ses collègues sa participation au cabinet, tout en étant en désaccord sur la politique fiscale de la majorité des ministres. Après avoir écouté les explications de sir Herbert Samuel, le groupe a discuté la question des tarifs douaniers, mais s'est abstenu de toute critique à l'égard de l'attitude prise par les ministres libéraux. Il a été décidé que, au cours de la discussion du projet de tarifs, les membres libéraux du gouvernement exposeront leur point de vue et voteront ensuite contre le projet, mais sans que leur opposition prenne en aucune façon le caractère d'une obstruction.

La dissolution de l'ordre des jésuites en Espagne

Cité du Vatican, 3 février.

Des télégrammes parvenus au Vatican annoncent que le départ des Jésuites espagnols a donné lieu à des manifestations populaires. Dimanche, à Barcelone, une foule énorme a défilé devant la résidence des jésuites, manifestant sa sympathie pour les expulsés.

L'Union catholique de Barcelone a remis au gouverneur pour être envoyée au président de la République une note de protestation contre la dissolution de la Compagnie de Jésus. Un télégramme de sympathie a été expédié au Père général de la Compagnie.

A Azpeltia, où se trouve la fameuse cathédrale de Loyola, la manifestation populaire a été imposante. Tous les spectacles ont été suspendus, et une cérémonie solennelle s'est déroulée dans la basilique, en présence d'une foule importante. Les autorités municipales ont protesté auprès du gouvernement contre la dissolution de l'ordre.

D'autre part, des télégrammes de protestation sont arrivés au Vatican, provenant de toutes les parties du monde.

L'Osservatore romano publie le texte d'un message adressé au Pape par le département catholique de Navarre et des provinces basques, qui déclare que la dissolution de l'ordre des jésuites est une mesure inhumaine et anti-juridique.

La conférence du désarmement

Paris, 3 février.

(Havas.) — L'impression que le discours de M. Henderson a produite en France ne semble pas trop défavorable, malgré certaines critiques formulées sur le fond du discours. Les journaux constatent un effort sincère d'impartialité de la part de M. Henderson « qu'aucun chef de délégation quelque soit son pays, dit le Petit Journal, ne peut désavouer ».

Toutefois, beaucoup de journaux relèvent le contenu du discours et regrettent que M. Henderson, n'ait pas attaché suffisamment d'importance aux côtés politiques du problème notamment en ce qui concerne l'organisation de la paix et de la sécurité.

Le Journal y voit même des attaques directes contre la thèse française.

« Par son désir évident de tenir la balance égale à toutes les délégations, dit le Petit Parisien, ce discours a l'inconvénient de laisser la discussion ouverte sur tous les points, même sur ceux où une entente était déjà intervenue au prix des plus grands efforts ».

Manifestation pour la paix

Londres, 3 février.

(Havas.) — L'Alliance mondiale pour la paix internationale par la voie des Eglises et l'Union pour la Société des nations ont organisé, hier mardi, une grande manifestation en faveur du désarmement, présidée par l'archevêque anglican de Cantorbéry.

M. Lambert démissionne du groupe radical-socialiste

Paris, 3 février.

M. Lambert, député radical-socialiste du Rhône, auteur du projet de suppression pure et simple du second tour de scrutin aux élections législatives, vient de donner sa démission de membre du groupe radical-socialiste de la Chambre. Dans la lettre qu'il adresse à M. Herriot, président du groupe, M. Charles Lambert rappelle que sa proposition avait été contresignée par M. Herriot lui-même et M. Daladier, avec lesquels il était pleinement d'accord. M. Charles Lambert retire son projet, devant les raisons d'opportunité invoquées par son groupe. Mais, aujourd'hui, il croit devoir reprendre sa liberté d'action pour défendre son projet devant les attaques dont il est l'objet dans son propre parti.

La décision de M. Charles Lambert projette un jour nouveau sur l'attitude que les radicaux-socialistes observent dans la discussion sur la réforme électorale devenue « projet Mandel ».

La suppression du second tour de scrutin est un attentat aux institutions républicaines, disait, devant les Chambres, la semaine dernière, M. Herriot, en soutenant au nom de son groupe une motion d'ajournement.

Si attentat il doit y avoir, on voit que M. Herriot était prêt, d'un cœur léger, à le perpétrer, il y a quelques mois.

Grave accident d'aviation aux Etats-Unis

New-York, 3 février.

Le New-York Herald annonce qu'on est sans nouvelles de six avions de ligne qui effectuent le service des côtes de l'Atlantique, du Pacifique et du Middle-West. Etant données les conditions atmosphériques particulièrement mauvaises, on éprouve de grandes inquiétudes sur le sort des voyageurs. En dernière heure, un journal a reçu une dépêche annonçant que l'on avait trouvé un des avions dans la vallée du Sacramento. Un des pilotes avait été tué, l'autre avait pu se sauver, grâce à son parachute. On a vu aussi les débris d'un avion de ligne transportant huit personnes près de Castaion (Californie). On craint que tout le monde n'ait péri.

Fin de grève minière en France

Santiago (Chili), 3 février.

(Havas.) — Le mouvement de grève déclenché par les communistes est terminé. Le travail a repris complètement dans les mines des trois bassins du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais.

La révolution dominée en Equateur

Lille, 3 février.

(Havas.) — On mande de Guayaquil (Equateur) que Modeste Sarria, chef du mouvement révolutionnaire du 1<sup>er</sup> février a été déporté. Les victimes des combats entre les forces gouvernementales et révolutionnaires sont de cent tués et plusieurs centaines de blessés. Le calme est rétabli dans tout le pays.

Incendie d'une usine en Alsace

Mulhouse, 3 février.

Un incendie a détruit, hier mardi, une partie des usines Hertzog, à Logelbach, près de Colmar. Le feu se déclara, pour des raisons encore inconnues, dans un bâtiment de 180 m. de long sur 80 de large.

Les pompiers de l'usine étant impuissants à combattre le feu, qui se propageait rapidement, ceux de Wintzenheim, Turckheim et Colmar furent appelés. Ce n'est qu'après plusieurs heures d'efforts que l'incendie fut maîtrisé.

Les dégâts s'élevèrent à plusieurs millions. Plus de deux cents ouvriers sont sans travail.

SUISSE

Les communistes de Genève

Genève, 3 février.

Hier soir lundi, à Genève, une manifestation communiste avait été annoncée, mais interdite par le Conseil d'Etat. Des mesures de police avaient été prises pour éviter tout rassemblement. Pourtant, dans la soirée, un groupe de communistes tenta de se réunir place Saint-Gervais. La foule, dispersée par la police, s'assembla dans les rues avoisinantes.

Les communistes ont manifesté en divers endroits; dix arrestations ont été opérées.

LES SPORTS

L'incident de Servette

On lit, dans la Tribune de Genève :  
D'une enquête menée rapidement, lundi matin, auprès de personnalités tout spécialement bien placées, il ressort que le Servette, dont le bon droit ainsi que la bonne foi ne sauraient être suspectés dans l'affaire qui lui a valu les iniques mesures prises contre lui par l'Association suisse de football, est entièrement résolu à ne pas accepter une décision qui lèse aussi injustement ses intérêts les plus vitaux. Les pièces officielles que nous avons eu l'autorisation de consulter établissent d'une manière irréfutable la qualité d'étudiants de Rier et Rappan.

« Les démarches qui vont être faites laissent prévoir un imminent coup de théâtre. L'affaire, en somme, ne fait que commencer. »

Dans le même journal, le chroniqueur sportif, M. M. H., qui n'a pas contumace de cacher ce qu'il pense et distribue à tous les vérités les plus désagréables, a écrit ce qui suit :

« ... On peut ajouter, sans risquer de se tromper, qu'on ne s'y serait pas risqué autrement s'il avait été convenu de consommer la débâcle du football. Est-ce votre but secret, M. Eicher ? (C'est ainsi que se nomme le président de l'Association suisse de football). Sont-ce là manières de gentilhomme et de directeur d'une institution chargée de maintenir notre jeunesse dans la loyauté, M. Eicher ? Il est grand temps que vous disparaissiez, M. Eicher, avant que succombe le football suisse. D'autres, à votre place, mais de plus intelligents, l'auraient compris depuis longtemps. Vous êtes un homme néfaste, nourri de vieilles rancunes et dont la retraite fera plaisir au pays tout entier. Vous avez réussi ce miracle de vous rendre impossible à tout notre monde sportif. Cela suffit. Retirez-vous et allez vous réparer ailleurs de la joie qui doit remplir votre cœur de faux-tyran, d'avoir mené le football suisse dans le plus beau gâchis qui se puisse imaginer. Nous en avons assez ; la porte !... »

A Lac-Placid, rien ne va plus

Le temps est devenu plus défavorable encore pour les concurrents des jeux olympiques qui s'entraînent à Lac-Placid (Etats-Unis).  
La piste de bobs a été de nouveau fermée, étant beaucoup trop dangereuse. De ce fait, il a été impossible à l'équipe suisse de continuer son entraînement. La fermeture de la piste a été ordonnée à la suite d'un accident survenu au bob allemand conduit par Zahn. Ce dernier a été gravement blessé.

\*\*\*

Hier mardi, la piste ayant été rouverte, une autre équipe allemande de bobsleigh est tombée d'une hauteur de 30 mètres dans un ravin. Le pilote Grau et le garde-freins Brehme ont été grièvement blessés. Les deux autres membres de l'équipe ont des contusions moins graves.

La coupe Davis de tennis

Sous la présidence du président de la République française, a eu lieu hier, après midi, à Paris, le tirage au sort de la coupe Davis, qui a abouti à l'ordre des matchs suivants :

- Tour I : match 1. Hongrie-Finlande ; 2. Allemagne-Indes britanniques ; 3. Autriche-Tchécoslovaquie ; 4. Monaco-Norvège ; 5. Belgique-Suisse ; 6. Italie-Egypte.
- Tour II : match 7. Angleterre-Roumanie ; 8. Pologne-Bays-Bas ; 9. vainqueur 1 contre Irlande ; 10. vainqueur 2 contre vainqueur 3 ; 11. vainqueur 4-vainqueur 5 ; 12. vainqueur 6-Espagne ; 13. Danemark-Yougoslavie ; 14. Japon-Grèce.

Automobilisme

Encore le rallye de Monte-Carlo

On sait que, dans le rallye de Monte-Carlo, les concurrents étaient classés suivant la distance parcourue et la moyenne tenue, puis d'après certaines épreuves supplémentaires.

A Monte-Carlo, en effet, on classait les concurrents d'après leur « flexibilité », rapport des temps employés à couvrir deux fractions successives de 100 mètres, l'une à l'extrême ralenti, l'autre en accélération, mais toutes deux sur la prise directe, sans débrayage.

Pour une voiture donnée, il y a intérêt à avoir une petite multiplication qui améliore le ralenti et facilite le démarrage ; mais le parcours à couvrir interdisait d'aller trop loin dans cette voie, à moins de changer le pont arrière peu avant l'arrivée, ce que n'interdisait pas le règlement, à condition, toutefois, qu'on en eût le temps.

Le vainqueur, M. Vasselle, sur Hotchkiss, a gagné facilement cette épreuve avec une simple 6-cylindres, faisant le meilleur ralenti et réalisant l'une des meilleures accélérations. Le fait est d'autant plus remarquable que la Hotchkiss, à Monte-Carlo, avait la même multiplication que sur tout le parcours.

Au ralenti, en palier, la Hotchkiss roule à 70 tours-minute du moteur et fait environ deux km. à l'heure ; à son allure maximum, 3.600 tours du moteur, elle atteint 103 km. à l'heure environ ; la voiture gagnante a donc simplement été munie du plus petit pont établi dans la série.

L'entraînement à 70 tours du moteur est régulier ; on perçoit fort bien les explosions successives. Ce qu'il y a de remarquable dans ce ralenti en prise, qui n'avait jamais été atteint, c'est qu'un simple 6-cylindres le réalise. On a là la certitude de se trouver en présence d'un moteur parfaitement équilibré et sur lequel tous les problèmes de carburant, d'alimentation et d'allumage ont été admirablement résolus.

On se souvient que la victoire française a été complétée encore par l'exploit de deux

Peugeot 201, l'une venue d'Uméa, l'autre d'Athènes. Le coureur André Boillot, qui menait cette dernière, a déclaré que, sur certaines fractions abominables des routes grecques, les roues indépendantes lui permettaient de gagner 7 à 8 kilomètres de vitesse-horaire, avec moins de fatigue tant pour le mécanisme que pour le conducteur.

La lutte pour les records

A l'autodrome de Montlhéry, près Paris, plusieurs concurrents se préparent en vue d'une tentative contre le record de l'heure, détenu depuis 1927 par Marchand, qui réalisa la vitesse moyenne de 206 km. 508.

Sont sur les rangs, deux Anglais : Kaye Don, qui aura deux voitures françaises à sa disposition, dont une Panhard, et miss Stewart, et deux coureurs français : Etancelin, qui pilotera une voiture italienne, et Wimille, qui conduira une machine française de 4 lit. 900 de cylindrée.

La mission du prince Sixte de Bourbon

Après avoir pénétré en plein Sahara, la mission dirigée par le prince Sixte de Bourbon a poursuivi sa route vers le lac Tchad et, de Djado, elle a atteint Bilma.

Les 300 kilomètres séparant ces deux points ont été remarquablement franchis par les trois voitures de la mission, malgré des difficultés rencontrées sur ce parcours pénible.

Avant de piquer droit au sud, vers Maô, la mission va, de Bilma, se diriger vers le Tibesti, dont elle reconnaîtra les contreforts.

Un avis autorisé

Un de nos grands industriels, M. Saurer, est, paraît-il, très optimiste en ce qui concerne le développement du moteur à combustion interne.

A son avis, avant cinq ans, le moteur à huile lourde aura remplacé le moteur à essence sur la plupart des voitures automobiles.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'activité économique

D'après le relevé statistique exécuté par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les offices du travail ont compté, à la fin de décembre 1931, 50.570 demandes d'emploi (36.920 à fin novembre 1931 et 23.045 à fin décembre 1930) et 1132 offres d'emploi (1329 à fin novembre 1931 et 1488 à fin décembre 1930).

Les changements que dénotent ces chiffres sont dus en partie à la situation économique et en partie à la saison (temps défavorable, interruption du travail entre Noël et nouvel an, etc.). En outre, les Suisses rentrés au pays — notamment plus nombreux que l'année précédente —, ainsi qu'un recul de l'émigration, n'ont pas été sans influence.

L'augmentation des personnes en quête d'un emploi concerne pour plus de la moitié l'industrie du bâtiment. Elle se fait également sentir dans une notable mesure pour des raisons de caractère saisonnier dans le groupe des manœuvres et journaliers.

L'industrie textile et l'industrie des métaux et machines accusent de nouveau un sensible accroissement des chômeurs. Les bûcherons sont moins demandés que ces années précédentes ; dans l'agriculture, les domestiques sont moins demandés. Dans l'hôtellerie, l'allègement qui se produit généralement à cette époque de l'année s'est à peine fait sentir. Les employés d'hôtel en quête d'un emploi ont été relativement nombreux à fin décembre.

Dans le groupe des services domestiques, l'excédent des demandes sur les offres s'est atténué ; cela tient en partie à la saison et en partie à la réduction des autorisations d'entrée délivrées à des étrangers.

Pour le bâtiment, on demande dans certaines régions des ouvriers qualifiés, ce qui permettra de dégager le marché du travail lorsque les conditions atmosphériques seront devenues meilleures.

Dans le tressage de la paille, on constate une augmentation saisonnière de l'activité, ce qui ne manquera pas d'avoir une heureuse influence sur le marché du travail. La situation du marché du travail est moins mauvaise, à l'heure actuelle, dans les branches orientées vers le marché intérieur que dans celles orientées vers le marché extérieur.

D'après les informations des offices du travail, le chômage partiel a de nouveau augmenté en décembre. Cependant, on a noté de-ci de-là une diminution qui provient du licenciement définitif d'ouvriers partiellement occupés. Ceci implique, bien entendu, une augmentation correspondante du chômage complet.

Une suggestion de marchands d'automobiles

Une réunion régionale de la Chambre nationale de commerce de l'automobile à laquelle prenaient part douze secteurs départementaux : Dordogne, Corrèze, Haute-Vienne, Charente, Gironde, Lot-et-Garonne, Charente-Inférieure, Vienne, Lot, Cantal, Puy-de-Dôme et Creuse, a eu lieu dimanche à Périgueux.

Une dépêche a été envoyée à M. Laval, président du Conseil, le priant d'éviter toute charge nouvelle à une industrie qui fait travailler plus de 500.000 ouvriers.

D'autre part, un vœu important a été adopté, préconisant la création d'une caisse dite « fonds de casse », destinée à la destruction des voitures automobiles ayant plus de dix ans d'existence. Cette caisse permettrait, avec un prélèvement minime sur le prix de chaque voiture, de détruire quarante-cinq mille voitures par an, c'est-à-dire le quart de la production française annuelle.

Ce serait là, paraît-il, un des plus efficaces remèdes contre le chômage.

FRIBOURG  
GRAND CONSEIL

Séance du 2 février

Présidence : M. Aeby, président.  
MM. les députés Cailler, Brügger, Zosso, Pernet, Mottas et Morel se font excuser. M. le conseiller d'Etat Perrier, retenu à Genève par la conférence du désarmement, justifie son absence par lettre.

Compte rendu de l'Etat pour 1930

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Rapporteur : M. Kälin.  
1<sup>re</sup> observation de la commission : Au vu de la faiblesse de nos jeunes gens en langue française, n'y a-t-il pas lieu de donner au français une plus grande importance dans l'enseignement primaire et secondaire ?  
Le Conseil d'Etat a étudié la question ; il a réintroduit la grammaire dans les programmes scolaires et ramené au premier plan l'étude de la langue maternelle.

M. le rapporteur se déclare satisfait de la réponse du gouvernement.  
2<sup>me</sup> observation : La commission prend acte avec satisfaction des efforts du gouvernement dans le développement des musées du pays. Elle désire que les écoliers et étudiants entrent véritablement en contact avec nos collections artistiques.

Le gouvernement tiendra compte des désirs de la commission. Il souligne la nécessité qu'il y aurait, à Fribourg, de trouver des locaux pour le Musée d'art et d'histoire. On songe à affecter le Conservatoire à cette destination en l'annexant à l'ancienne préfecture où se trouvent déjà logés certaines collections.

M. le rapporteur estime les circonstances actuelles défavorables à une construction, vu les dépenses qu'elle entraînerait.

M. Bartsch pense que, au contraire, pendant une période de crise, l'Etat doit exécuter des travaux publics pour paralyser le chômage.

M. Weck, commissaire du gouvernement, prend acte de la proposition de M. Bartsch et assure que l'aménagement discuté se fera dans un délai pas trop considérable.

M. Victor Chassot, soulevant la question des visites médicales scolaires, leur dénie toute utilité. La visite est trop sommaire. Elle constitue une perte de temps et d'argent.

M. Jean Oberson prend la parole pour la défense et l'illustration de la langue française. En un langage émaillé de citations savantes et pailleté de traits spirituels, il dénonce l'insuffisance de l'enseignement des humanités dans nos écoles secondaires. Leur donner une place plus importante est le seul moyen de pallier à notre inaptitude congénitale à manier eloquemment notre langue.

M. Piller appuie la proposition de M. Chassot et demande que la visite médicale soit, sinon supprimée, du moins rendue facultative.

M. le rapporteur estime que, malgré ses défauts, la visite médicale a son utilité ; elle permet de dépister certaines maladies ou infirmités menaçant les sujets visités.

M. le commissaire du gouvernement, répondant à MM. Chassot et Piller, déclare que le rôle du médecin visiteur n'est pas de soigner les écoliers mais de rechercher s'ils sont malades ou non et d'attirer l'attention des parents sur un état de santé qui peut être compromis. Les médecins ont été rendus attentifs au soin qu'ils doivent apporter à ces visites.

La loi fédérale contre la tuberculose, qui prescrit l'éloignement des enfants atteints d'une manière contagieuse, confirme la nécessité de ces visites.

Quant à la question soulevée par M. Oberson, M. le commissaire croit que la situation n'est pas aussi noire qu'on veut bien le dire et que, en tous cas, le niveau du Suisse moyen n'est pas inférieur à celui de l'étranger. Il reste cependant beaucoup à faire et il est incontestable que de fâcheuses défaillances se sont souvent produites dans les classes dites intellectuelles.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Rapporteur : M. Henri Diesbach.  
1<sup>re</sup> observation : L'Etat n'aurait-il pas avantage à procéder à l'achat de divers immeubles dont il est locataire ?

Il s'agit des immeubles occupés par l'administration à la Grand-rue. L'Etat ne tient pas à se lier par l'achat de l'immeuble N° 29, car, pour se réserver la possibilité de placer tous ses services sous le même toit, il a procédé à l'achat du vieux théâtre. Cependant, actuellement, la transformation de ce bâtiment serait si coûteuse qu'on ne peut encore y songer.

M. le rapporteur estime le loyer de l'immeuble N° 29 trop élevé et se demande s'il ne vaudrait pas mieux acheter une des nombreuses maisons de la même rue qui sont à vendre à des prix peu élevés.

M. Buchs, conseiller d'Etat, se réfère à la réponse du gouvernement. Le loyer de 6000 fr. payé pour l'immeuble N° 29 est trop élevé ; aussi, une diminution sera demandée à la fin du bail.

Quant à la transformation du vieux théâtre, elle représente une somme de 300.000 fr.

2<sup>me</sup> observation : L'Etat ne pourrait-il pas, pour lutter contre le chômage, faire procéder, en hiver, à des travaux de correction de routes dans le cadre du plan prévu par le cylindrage ?

Cette suggestion est mise en pratique dans la mesure du possible. Les travaux doivent être interrompus quand la gelée et le froid deviennent trop intenses et trop persistants. Cependant, le travail se poursuit d'une façon permanente dans les gravières.

M. Paul Savoy demande le cylindrage de la route Joigny-Palézieux, qui est une route de grand transit.

M. Curly estime nécessaire la réfection du pont qui franchit l'Arbogne entre Montagny et Coussel. Le pont en dos d'âne empêche com-

plètement la visibilité d'un côté du pont à l'autre et constitue ainsi un grave danger.

MM. Magnin et Blanc demandent la correction de la route Fribourg-Bulle près d'In-Riaux, éventuellement son déplacement, pour éviter une rampe trop forte.

M. Torche s'inquiète de la route Vuissens-Pralins. Il voudrait que l'Etat veillât à ce que les fontaines publiques ne fussent pas placées au bord des routes.

M. Dupasquier demande que les routes couvertes de neige soient sablées.

MM. Sturmy et Blanchard voudraient la correction de la route Fribourg-Schwarzenbourg, près de Saint-Antoine, et la correction de la route Tavel-Mariahilf.

M. le rapporteur déclare que toutes les demandes seront prises en considération.

M. le commissaire rappelle les députés au sens de l'économie. Toutes les suggestions présentées méritent examen, mais l'argent manque pour les réaliser immédiatement.

La solution à donner à la question de la route Fribourg-Bulle n'est pas encore trouvée. Elle est en suspens. Tant qu'une décision ne sera pas prise, il est inutile de refaire et de cylindrer ce tronçon.

Il est possible, théoriquement, de faire réguler les fontaines publiques du bord des routes ; mais, pratiquement, cette opération peut être en désaccord avec les intérêts de ceux qui circulent sur les routes, si bien que cette mesure doit être appliquée avec circonspection.

Quant au sablage des routes, l'Etat a acheté une machine à sabler et se prépare à en acquérir une seconde ; ces engins permettront un travail régulier et rapide.

La discussion sur ce chapitre est close.

M. le président Aeby annonce alors que la commission pour l'examen du rapport du Tribunal cantonal est composée de MM. Ackermann, Gross, Herner, Derron, Sallin, Dessibourg et Paul Savoy.

Une motion de MM. Piller, Roggo et consorts est déposée. Elle est relative à la fixation de la taxe d'assurance du détail, à la réduction des taxes cadastrales et à la réduction du taux hypothécaire.

DIRECTION DE LA JUSTICE

Rapporteur : M. Jean Oberson.

1<sup>re</sup> observation : Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas opportun de rassembler en une seule loi les diverses dispositions relatives au barreau, de réformer le stage de candidats au barreau et au notariat et de reviser les règlements d'examen pour l'admission au barreau ?

M. le rapporteur estime qu'une révision de la législation sur les avocats est nécessaire, les dispositions actuelles consistant surtout en réplacages successifs de la loi de 1851. Le stage est réglementé d'une manière trop stricte et les examens d'Etat sont trop théoriques.

M. Bernard Weck, commissaire du gouvernement, se déclare d'accord sur la revision législative proposée.

Il en est de même pour le stage, qui doit donner aux candidats au barreau des connaissances plus pratiques dont ils manquent sous le régime actuel. Cela provient souvent du peu d'intérêt que certains avocats accordent à leurs stagiaires qu'ils éliminent souvent de toutes les affaires importantes.

Quant à la réforme des examens, le Conseil d'Etat fait des réserves ; il tient à l'examen de droit romain qui est souvent attaqué. Le droit romain permet de se rendre compte de la culture juridique et des capacités des candidats.

M. Bartsch est partisan du maintien du droit romain dans les examens mais voudrait qu'on le restreignît aux Pandectes. Il estime, par contre, que certaines branches pourraient être supprimées, par exemple, l'encyclopédie du droit, tandis que d'autres, comme l'économie politique, le droit des assurances devraient être introduites.

M. Derron voudrait qu'on étendît aux candidats au notariat les examens de Pandectes et d'économie politique.

M. le rapporteur et M. Bernard Weck, commissaire du gouvernement, se déclarent d'accord avec M. Bartsch. La proposition de M. Derron sera étudiée.

2<sup>me</sup> observation : Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas présenter un projet de nouvelle loi pour l'assistance judiciaire gratuite ?

M. le rapporteur dit que cette réforme est urgente et doit intervenir au plus tôt.

M. Bernard Weck annonce que le gouvernement s'occupe de la question et un projet sera présenté à la session de mai.

La séance est levée à 11 h. 50.

Séance de ce matin mercredi

Le Grand Conseil a continué l'examen du compte rendu de la direction de la Justice, puis a discuté le compte rendu de la direction de la Police (rapporteur : M. Gutknecht) et celui de la direction de l'Intérieur (rapporteur : M. Léopold Delabays).

L'Ecole secondaire de jeunes filles au Capitole

La première représentation des jeunes filles de l'Ecole secondaire a eu lieu, hier, à 4 h., au Capitole ; elle était spéciale aux invités.

Comme un article l'a exposé en détail lundi, il s'agissait d'une comédie de Sedaine, d'une autre de Marivaux et d'un intermède de Rousseau. Ce spectacle à dix-huitième siècle a été fort intéressant. Tous les rôles ont été bien tenus, les uns même excellentement ; la diction était très soignée, un peu trop rapide parfois ; dans *Le Devin du village*, il y a eu des voix remarquables de timbre, de force et de justesse. Les costumes, fournis par le costumier du Grand Théâtre de Genève, étaient ravissants ; la figuration de la fin du *Devin du village* a été des plus gracieuses. L'Orchestre de la ville de Fribourg, sous la direction de M. Gaimard, a prêté à la représentation de l'intermède, un concours des plus appréciés.

La première représentation publique aura lieu, à 8 h. 1/2, demain soir, jeudi, au Capitole.

Concert de l'Orchestre de Morat au Vully

On nous écrit :  
Les personnes trop peu nombreuses qui se sont rendues à Môtier, dimanche après midi, pour écouter l'Orchestre de Morat n'ont pas été déçues. Elles ont été très heureuses d'avoir pu jouir de quelques instants de belle musique. Il est vrai que celles qui sont restées à l'écoute pour bénéficier de la belle audition radio-diffusée qu'a été celle de la Chorale de Neuchâtel ont également été enthousiasmées par la Messe de M. Benner.

L'Orchestre de Morat, qui a travaillé quelques années sous la direction très compétente de M. Tschachli, a fait de rapides progrès, surtout au point de vue technique. Les jeunes musiciens nous sont revenus cette année avec un nouveau directeur, M. André Jacot. La jeunesse et la fougue du directeur ainsi que son sentiment musical très affiné se traduisent dans une interprétation très heureuse des œuvres figurant au programme. Les efforts persévérants, méthodiques et suivis des deux directeurs, ainsi que le travail fourni par tous les musiciens qu'ils dirigent ne manquent pas de faire progresser l'Orchestre qui est arrivé à exécuter d'une façon digne d'éloges la *Symphonie en do majeur* de Mozart.

Le *Rondo* pour violoncelle et orchestre fut interprété par M<sup>me</sup> Tschachli-Brügger avec une maîtrise remarquable. La soliste, douée d'une compréhension musicale très affinée, se joue des difficultés et fait chanter son instrument avec une sonorité parfaite et digne d'un virtuose.

C'est l'*Andante con moto* et le menuet de la *Symphonie* N° 5 de F. Schubert que l'Orchestre a su le mieux mettre en valeur.

La *Sérénade op. 11* de J. Brahms fut donnée avec beaucoup de sûreté aussi et termina très bien le concert.

M. Jacot a su profiter de tout ce qu'il pouvait tirer de ses musiciens et le mettre en valeur en insufflant à chaque exécutant ce que son âme de musicien pouvait trouver dans les œuvres qu'il s'était proposé d'interpréter.

Si les marques de reconnaissance furent peu nombreuses, elles n'en furent que plus profondes et le résultat atteint par l'Orchestre n'en reste pas moins acquis.

Les conférences de Romont

La dernière des conférences organisées par la Société de développement de Romont aura lieu demain soir jeudi, 4 février, à 8 heures, au Casino.

On aura la bonne fortune d'entendre M. Pierre Deslandes, le spirituel chroniqueur du Milieu du Monde, parler de la Provence et de ses divers aspects. Le talent d'observation, la fine bonhomie du conférencier promettent une soirée pleine de charme et de douce émotion.

Espérons que la clémence du temps permettra à un nombreux public de témoigner sa sympathie à un grand ami du canton de Fribourg.

Nos caisses Raiffeisen

On nous écrit :  
Dimanche passé, la caisse Raiffeisen de Surpierre a eu l'assemblée générale de ses membres sociétaires pour l'approbation des comptes et du bilan de l'exercice de 1931 et pour en donner décharge au caissier. Elle fut la vingt-cinquième depuis sa fondation, le 19 mai 1907. Plus nombreuse que ses devancières, ses participants avaient eu, au cours de la semaine qui la précéda, le loisir d'examiner attentivement les comptes et de s'en faire une opinion en connaissance de cause.

D'ailleurs, ces comptes et ce bilan, imprimés sur beau papier avec une couverture de fête, se présentaient fort bien à leurs lecteurs. Ils étaient suivis d'une statistique suggestive qui informait les membres sociétaires de leur nombre successif au cours de ces vingt-cinq ans, du roulement de chaque année. Ils ont pu constater avec étonnement que leur modeste établissement financier avait eu, pour ces vingt-cinq ans réunis, un roulement total de 15 millions et que le dernier exercice finissait avec des réserves diverses dépassant 50.000 francs. Il y avait de quoi les réjouir.

Aussi cette assemblée fut-elle des plus intéressantes. Les rapports que lirent les organes dirigeants, celui qui fit le caissier, illustrèrent, on ne peut mieux, ces comptes justes, sans erreurs, ce bilan de 770.612 fr. 75, dépassant de 52.678 fr. 20 celui de l'année 1930. Ce chiffre n'avait jamais été atteint. On le souligna avec d'autant plus de satisfaction qu'il couronnait les vingt-cinq ans de l'existence de la caisse dont l'activité féconde fut un facteur de progrès dans le domaine économique et social, encourageant une population laborieuse, enclavée dans le canton de Vaud depuis 1536 et restée fidèle au canton de Fribourg, qu'on sait prospère, parce qu'il est bien gouverné.

Que réserve l'avenir ? Il y a de gros nuages de tempête à l'horizon. Il y a la crise financière, industrielle et ouvrière. Si elle n'a pas encore atteint les agriculteurs, elle les menace. Mais les membres sociétaires de la caisse Raiffeisen de Surpierre ne s'en émeuvent pas outre mesure. Ils ont leur petite banque avec des disponibilités considérables, avec un actif de tout repos, avec des réserves pour parer à toutes surprises.

Les nombreux sociétaires de la caisse Raiffeisen de Surpierre — ils sont 109 — projettent une fête de famille, le dimanche 8 mai, pour fêter les vingt-cinq ans de leur prospère établissement financier. C'est en ce sens ce projet, légitime à tous égards, que leur assemblée générale du 31 janvier a été levée.

Ils se sont séparés, justement fiers de leur œuvre financière, à même de promouvoir encore tout progrès dans le domaine économique et social, ayant une heureuse répercussion dans le domaine religieux et moral, de primordial importance.

**MARGUERITE BAYS**

Nous continuons à publier des témoignages de faveurs spéciales obtenues par l'intercession de la Servante de Dieu, Marguerite Bays, de La Pierraz.

Au cours d'une longue maladie, nous avons prié Marguerite Bays en famille, lui demandant de venir à notre secours. Une amélioration très sensible de l'état du malade s'est produite et nous nous empressons d'en exprimer toute notre reconnaissance à la vénérable Servante de Dieu.

B., en décembre 1931. L. J.

Plusieurs reprises déjà, j'ai eu recours à l'intercession de la Servante de Dieu, Marguerite Bays : elle m'a toujours aidée. Dernièrement, je lui confiais entièrement un gros embarras que j'avais. Elle m'a exaucée au delà de ce que je pouvais espérer et m'a enlevé un grand souci. C'est pourquoi je m'empresse d'envoyer les 20 fr. que j'avais promis pour le procès de canonisation.

F., le 4 décembre 1931. L. G.

L'innocence et la cherté risquaient fort de s'établir dans notre famille, où l'on n'aurait pas à s'entendre au sujet du partage des biens. Un procès était imminent. Pleine de confiance en Marguerite Bays, je commençai aussitôt une neuvaine que je fis aussi fervente que possible, demandant surtout à la Servante de Dieu d'apaiser mon beau-frère. Or, le jour même de la clôture de la neuvaine, ce parent, absolument intraitable jusque-là, vint nous trouver, complètement changé, et tout s'arrangea et se termina dans la paix et l'entente parfaites. Toute ma reconnaissance à Marguerite Bays et puisse la publication de cette grâce ranimer et augmenter partout la confiance en la chère Servante de Dieu.

F., le 11 décembre 1931. S. G.

Dès que nous avons entendu parler de Marguerite Bays, nous nous sommes adressés à elle et lui avons demandé de nous prendre tous sous sa protection. Nous sommes heureux d'affirmer que, depuis lors, bien des fois, elle nous a aidés, soit dans des contrariétés, des maladies et même des affaires financières. Que ceux qui n'ont pas encore invoqué la Servante de Dieu le fassent avec confiance : ils ne seront pas déçus.

F., le 30 novembre 1931. F. S.

En juillet dernier, j'ai demandé à Marguerite Bays de m'obtenir un résultat favorable aux examens pour le brevet d'enseignement primaire et une situation après ceux-ci : je me fais un devoir de déclarer que j'ai obtenu l'un et l'autre, et que je lui en suis vivement reconnaissant.

Fr., le 29 décembre 1931. L. G.

**Liste en faveur de la béatification de Marguerite Bays**

E. P. 3 fr. Anonyme d'Onnens, pour demander une grâce, 5 fr. Anonyme de Fribourg, 10 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme de Fribourg, 3 fr. Pour une grâce obtenue, L. B., Romont, 50 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, pour obtenir une grâce, 10 fr. M. B., pour grâces obtenues, 10 fr. Anonyme pour demander une grâce, 3 fr. Anonyme de Neirivue, 10 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 5 fr. R. R., pour obtenir une guérison, 2 fr. Anonyme, rue du Tir, Fribourg, 10 fr. Anonyme pour deux faveurs obtenus, 50 fr. M. Bächler, pour obtenir une guérison, 1 fr. 50. Anonyme de Dondidier, pour obtenir une guérison, 5 fr. Anonyme, pour obtenir une guérison, 3 fr. M. P., pour grâces obtenues, 2 fr. Anonyme de Belfaux, pour obtenir une grâce, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Saint-Aubin, par le Père Siméon, 10 fr. Anonyme de Fribourg, 10 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme de Bulle, 10 fr. L. R., Villaz-Saint-Pierre, 10 fr. Anonyme, pour grâce obtenue, 5 fr. Anonyme pour deux faveurs obtenus, 10 fr.

**Chute**

Lundi soir, à Fribourg, un ouvrier, M. Germain Brugger, âgé de cinquante-trois ans, a fait une chute dans l'escalier du Court-Chemin. Il a eu le pied droit brisé.

**Cercle paroissial de Saint-Pierre**

Le Cercle paroissial de Saint-Pierre a eu dernièrement son assemblée générale annuelle, au cours de laquelle a été élu le comité général pour 1932. La présidence est échu à M. le professeur Jordan. Nul doute que, sous son énergique direction, appuyée sur celle de M. l'abbé Dumont, le Cercle de Saint-Pierre ne s'achemine vers une prospérité nouvelle. Les besoins de l'Action catholique, si pressants actuellement, le font souhaiter ardemment, de même qu'ils font espérer que toujours plus nombreux seront ceux qui comprennent que leur devoir de catholiques les oblige à l'action. Afin de permettre une première prise de contact, le Cercle organise, pour demain jeudi, 4 février, une soirée familière, à laquelle sont invités les membres et leurs familles. Un excellent orchestre se fera entendre.

**Musée d'histoire naturelle de Fribourg**

**Dons reçus en 1931**

**Zoologie**

M. le professeur G. Blum : quelques serpents et un poisson de Java ; M. D. Brügger, instituteur, Wimmwil : une aviculaire, araignée géante ; M. Ernst : deux peaux de fourmilliers ; M. le Dr Gandolfi-Hornoyd : une huître, deux tableaux d'otolites d'anguille, dessinés à la main ; M. le professeur P. Girardin : un chat siamois domestique ; Musée historique et artistique, Fribourg : un bois de cerf ; M. Fr. Pochon : une boîte de coléoptères exotiques ; M. le Dr Th. Steck, Berne : une boîte avec une collection d'hyménoptères suisses ; M. R. de Weck : quatre salamandres tachetés.

M. F. Bersier, Matran : 5 jeunes putois ; M. S. Bossy, garde-pêche, Chenaleyres : un jeune héron cendré ; M. le Dr O. Büchi : un bouvreuil ; M. E. Corpataux, instituteur, Plaselz : une hermine, pelage d'été ; M. A. Deschamps : un grèbe huppé ; M. E. Frieder, pharmacien : une série de papillons de nuit ; M. P. Kolly : un barbeau albin ; M. E. Moser, garde-chasse, Bellegarde : une tête de chevreuil ; M. A. Müller, professeur, Hauterive : quelques alouettes des champs ; M. L. Nicolet : une râle de genêt ; M. B. Noth, préparateur : merle à plastron, jeune, un merle adulte, un nid et trois œufs du pipit des buissons, un pipit sponcelle, un tarier ordinaire, un torcol, une fauvette grisette, une fauvette des jardins, avec nid et 3 œufs, une corneille partiellement albin, deux venturons, une bécasse montée, un jeune lièvre monté, une hirondelle des cheminées, une linotte, un chardonneret, une mésange charbonnière ; M. E. Pittet, chapelain, Sciernes d'Albeuve : une vipère aspie ; M. l'abbé Peters : une mésange charbonnière, en nœcs ; la préfecture de la Broye et la gendarmerie de Cheyres : un jeune sanglier ; M. A. Remy, inspecteur forestier, Bulle : un chevreuil ; M. Riedo, garde-chasse, Lac Noir : un lièvre ordinaire, un lièvre blanc, un chevreuil en mue, un blaireau ; M. Thorimbert : un coléoptère aquatique.

**Minéralogie**

M. le professeur Erhard : échantillons de roche du parc national italien ; M. l'abbé Peters : une caisse de minéraux destinés à l'échange.

**Géologie et paléontologie**

M. R. Bise, Bollion : une dent de requin et un os de vertébré, fossiles ; M. le Dr O. Büchi : échantillons de pavés des carrières de Champotey, Vuippens, Montcaillaz (Bulle), Plaselzschlund, de grès couillier de Vers-chez-Perrin (Payerne), un échantillon de « Seekreide » de la tourbière de Rosé ; M. le professeur Erhard : fossiles de l'éocène de Kresenberg, Bavière ; excursion géologique du conservateur avec des étudiants : une collection de fossiles des préalpes externes, des bords de la Sarine, de la Trême et de la Jogne, dont une ammonite géante des fossiles des préalpes médianes ; M. le Dr Kälin : un tableau représentant la reconstruction d'un reptile fossile suisse ; M. Aug. Müller, assistant : un échantillon de « Bohnerz » de Cuarny (Yverdon) ; M. Aug. Müller et le conservateur : une suite de fossiles provenant des Roches Pourries et de la Tête d'Herbette ; M. l'abbé Peters et le

conservateur : fossiles du Dévonien de la Rhénanie et 3 bombes volcaniques ; MM. Pillone, frères, Sciry : deux dents de requin et un os pétrifié ; M. Pugin, Champotey : un os pétrifié en trois morceaux, probablement d'un oiseau.

**Botanique**

R. Père Fintan, Engelberg : une mousse, Trichostomum Hammer schmidii ; M. le professeur E. Wilzeck, Lausanne : Galiazoga quadriradiata de Lavaux ; M. le Dr E. Baumann, Zurich : Fimbristylis annua et Scirpus atropurpurea du delta de la Maggia ; M. D. Coquoz, aux Marécottes : Alchemilla glomerata.

**La conférence Romano Guardini**

C'est demain après midi, jeudi, à 5 h. 3/4, qu'aura lieu, au Capitole, la conférence de M. l'abbé Romano Guardini, sur *La communauté, sa possibilité et ses limites (Gemeinschaft, Möglichkeit und Grenzen)*, sous les auspices de la société académique Renaissance.

Romano Guardini est professeur de philosophie catholique à l'université de Berlin. Il est connu par le grand rôle qu'il a joué dans le mouvement de jeunesse catholique en Allemagne. Il est aussi un initiateur du renouveau liturgique. Ecrivain distingué et philosophe éminent, il est l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels nous citerons : *L'esprit de la liturgie, Der Gegensatz, Vom lebendigen Gott, Vom Sinn der Kirche*. Guardini parlera à Fribourg de la communauté, dans son sens humain et philosophique le plus large. On retient ses places à la librairie de l'Université ; on est prié de le faire pour éviter tout encombrement à l'entrée. Les personnes qui sont en possession de billets non numérotés les feront numérotés à la librairie de l'Université (voir aux annonces).

**La soirée de la Landwehr**

On nous écrit : La Landwehr a eu, samedi, sa soirée annuelle. Elle fut réussie en tous points.

M. Nordmann, président, a souhaité la bienvenue aux nombreux hôtes de la soirée, puis il a retracé brièvement l'activité de la Landwehr. La comédie *Précepteur et prétendant*, due à la plume de M. Paul de Sury, a eu le plus franc succès. Les acteurs ont été très applaudis. L'orchestre Melodian's band a su donner à ses productions beaucoup d'entrain. Le Quatuor landwehrien, avec le ténor Ropraz, le solo de trombone de M. Schaffer et les vaudoiseries de M. Dessarsens furent très appréciés. Une joyeuse atmosphère de saine gaieté anima cette belle soirée familière.

**Bûcheron blessé**

Près de Cormondes-le-Petit, hier après midi, mardi, un bûcheron, Pierre Auderset, âgé de trente et un ans, a été blessé par un traineau. Il a eu la jambe gauche fracturée et a dû être conduit à l'Hôpital cantonal.

**La foire de Fribourg**

L'affluence à la foire de lundi a été grande. Il a été amené de nombreuses pièces de bétail. Malheureusement, le commerce du gros bétail est presque entièrement paralysé par la crise. Les prix ont encore baissé de 10 %, de sorte que la vente a été faible. Sur le marché des pores, l'amélioration désirée ne s'est pas produite.

Les jeunes vaches prêtes au veau se sont vendues de 800 à 1000 fr. ; les génisses, prêtes au veau, de 700 à 900 fr. ; les autres pièces de bétail, de 300 à 700 fr. ; les veaux à engraisser, de 80 c. à 90 c. le kg. ; les veaux, de 1 fr. 30 à 1 fr. 50 le kg. ; les pores gras, de 1 fr. 30 à 1 fr. 35 le kg. ; les porcelets de 6 à 8 semaines, de 30 à 40 fr. la paire ; les jeunes pores de 4 mois, de 30 à 40 fr. la pièce ; les moutons d'élevage, de 40 à 50 fr. la pièce ; les moutons gras, de 1 fr. 40 à 1 fr. 50 le kg.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

**Cercle de Saint-Pierre.** — Demain jeudi, réunion récréative de la section d'hommes. Invitation aux membres et à leurs familles.

**Adoration nocturne à Notre-Dame**

En raison de la cérémonie de l'Heure sainte à Saint-Nicolas, demain jeudi, il n'y aura pas d'Heure sainte à Notre-Dame.

Au contraire, dès 9 heures du soir, il y aura exposition du Saint Sacrement et chapelet. Le Saint Sacrement restera exposé à l'adoration des fidèles jusqu'à samedi après la messe de 6 heures. Elle sera suivie de la bénédiction.

On distribuera la communion dans la chapelle du Rosaire, avant et après la messe de 6 heures. Confessions demain jeudi dès 5 heures et après 9 heures du soir.

**Le théâtre à Sivilriez**

Pour répondre aux nombreuses demandes qui ont été faites et permettre à ceux qui n'ont pu trouver place jusqu'ici d'assister au beau drame historique *Le forgeron des Vosges*, il en sera donné une dernière représentation, dimanche 7 février, à 2 h. 3/4 de l'après-midi. Il est à prévoir que la salle sera encore une fois comble pour cette séance supplémentaire.

**RADIO**

**Jeu 4 février**

**Radio-Suisse romande**

12 h. 30 (de Lausanne), musique enregistrée ; 16 h. 31 (de Montreux), concert par l'Orchestre du Kursaal. 17 h. 45 (de Lausanne), concert récréatif. 18 h. 30 (de Lausanne), causerie cinématographique. 18 h. 45 (de Genève), pour la jeunesse. 19 h. 1 (de Genève), musique enregistrée. 19 h. 30 (de Genève), cours d'anglais pour grands débutants. 20 h. (de Genève), *Les travaux de la conférence du désarmement*, par M. Suès. 20 h. 30 (de Genève), *Wiener-Streichquartett* (MM. Kolisch, Lehner, Félix Kuhner et Bernard Helsetz), concert retransmis du Conservatoire.

**Radio-Suisse allemande**

15 h. 30, musique d'opérettes par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h., concert. 20 h. 20, concert de musique de chambre. 21 h. 35, concert.

**Stations étrangères**

Munich, 21 h. 25, musique de chambre. Budapest, 19 h. 30, *Tannhauser*, de Wagner. Rome-Naples, 21 h., concert symphonique.

**Calendrier**

**Jeu 4 février**

**Saint André Corsini, évêque**

André Corsini, né à Florence, eut une jeunesse licencieuse. Les prières de sa mère le convertirent et il entra chez les carmes. Il fut nommé évêque de Fiésole, en Toscane, où il mourut en 1373.

**PUBLICATIONS NOUVELLES**

*La comtesse des digues*, roman, par Marie Gevers ; préface de Charles Vildrac. Un volume couronne : 3 fr. 75. Editions Victor Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel.

Les journaux parlent souvent d'inondations qui se produisent le long des fleuves endigués et soumis à la marée. Or connaît moins l'organisation compliquée de ces systèmes de digues. D'antiques institutions les régissent. Il est curieux de savoir que les réseaux de digues sont dirigés par des sortes d'associations de propriétaires dont les chefs prennent, en pays flamand, les noms de « Comtes des digues ».

Le roman de Mme Marie Gevers fait vivre, pour la première fois, croyons-nous, le polder si particulier en amont d'Anvers.

Une femme d'ascendance française, née et élevée au milieu de ces eaux, de ces oseraies, de ces marécages, de ces digues ; la poésie de ce pays noyé ; la vie paysanne spéciale aux terres neuves conquises sur l'Escaut ; l'existence plantureuse des bourgeois flamands ; la robuste vertu d'une jeune fille proche de la nature ; enfin, la langue un peu rude aux sonorités flamandes, rendent ce récit attachant.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

†  
Le F. C. Fribourg  
fait part du décès de

**Madame Catherine STREBEL**

mère de ses deux membres actifs,  
Charles et Joseph

L'office d'enterrement a eu lieu ce matin.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

**Monsieur Jos. F. Ferdinand Rüeegg**  
allié Staub

sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, Fribourg, jeudi, 4 février, à 8 h. 1/2.

†

L'office de trentième pour le repos de l'âme de

**Madame Mélanie WICRT**

née Bramaz

sera célébré samedi, 6 février, à l'église de Belfaux, à 8 h. 1/2.

†

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

**Madame Marguerite KESSLER**

aura lieu à l'église de Saint-Maurice, à Fribourg, jeudi, 4 février, à 8 heures 1/2.

**EN CAS DE DÉCÈS**

adressez-vous à

**Pompes funèbres J. Roget, Payerne et Estavayer.**

Toutes fournitures et transports aux plus favorables conditions. Cercueils tous modèles, capitonnés, livrés franco domicile de 30.-, 50.-, 70.-, 90.-, 150.-, à 400 francs.

Grand choix COURONNES de 8 à 60 francs. Cierges, rubans, crêpes, insignes.

Corbillard-automobile pour tous transports.

**J. ROGET — PAYERNE**

Place du Cerf, Maison Gings-Berger. — Tél. 24. ET ESTAVAYER.

**CAPITOLI**

Jusqu'au mercredi 3 février (inclus.)  
**MÉTRO GOLDWYN**  
présente

**Le procès de Mary Dugan**

avec  
Charles Boyer, Huguette Ex-Duflos,  
André Burgère, Marcel André.

Au même programme :  
**Tir des Marionnettes**  
Délicieux film en couleur.

**L'ÉNIGME**

DE LA

**VALISE ROUGE**

Par H.-J. MAGOG

Je haussai les épaules, en traitant intérieurement les paroles de Dolceplano de fanfaronnade. A quoi rimaient ses airs mystérieux ? Voulait-il se vanter ou me bernier ? Sa conduite était louche. Il avait trop fait le jeu de Sargasse ; ainsi qu'il me l'avait fait entrevoir. En me désarmant, il avait l'air de réparer une imprudence — l'imprudence du volutier... ou d'un autre. Et maintenant encore, toutes ses phrases n'avaient-elles point pour but de brouiller mes idées, de m'entraîner dans une fausse direction ? Mais je n'osai conclure. Tout cela, c'était des suppositions. Moi, non plus, je n'avais point de certitudes. Je devais donc attendre comme lui — et cette fois, sans laisser deviner mes soupçons.

— Voyez-vous, mister Wellgone, votre erreur, c'est de croire qu'il existe forcément un lien entre le vol de la valise et l'assassinat de Montparnaud, sans parler de l'histoire du coffre-fort. Il existe peut-être, il existe probablement, notez bien. Mais c'est justement lui qu'il faut découvrir. Supposons qu'on puisse découvrir chez Sargasse les marchandises volées, vous prouverez qu'il a pillé la valise, un point c'est tout. Il sera impossible de

trouver dans ce fait le moindre rapport matériel avec le crime. Je vous en défie.

— Le rapport existe pourtant, m'entendai-je.

— Mais ce n'est qu'un rapport de raisonnement, d'intuition, et, pour le mettre en lumière, il faut avoir tout débrouillé, absolument tout ! Laissez donc tranquilles Sargasse et la malle... Et, tenez, un autre conseil et une autre supposition : ne vous obstinez pas davantage à prouver que l'homme de la Mescla, l'assassin de M. Montparnaud, avait reçu de Sargasse une paire de souliers et un billet de chemin de fer. Sargasse répondra qu'il a donné ou qu'on lui a volé les souliers et que le fait de se montrer complaisant pour un voyageur pressé n'implique pas forcément une complicité criminelle. Perdez cette illusion, mister Wellgone ; il n'y a pas plus de lien entre Sargasse et l'assassin qu'entre le vol et l'assassinat. Ils sont séparés. Pour les réunir, il faudrait...

— Retrouver le complice, dis-je, en le fixant.

— Justement, répondit Dolceplano. Mais, voyez-vous, celui-là doit être bien caché. Et puis, nul ne songe à le soupçonner ! Nul n'y songe !

— Qui sait, lançai-je, involontairement. Dolceplano tressaillit et me regarda attentivement. A temps, je me souvins de mes résolutions de prudence et je m'efforçai de paraître indifférent.

Alors, il sourit et secoua la tête, en répétant :

— Non, nul n'y songe !

Puis, à brûle-pourpoint, il ajouta, dans l'intention évidente de changer de conversation :

— Quelle sorte de femme est-ce, cette demoi-

selle Pérandi, dont vous m'avez parlé ? Grande ? Petite ?

— Plutôt grande, répondis-je. Et je continuai avec feu, enflammé par ce sujet qui me tenait tant au cœur. C'est la personne la plus gracieuse, la plus jolie qui se puisse imaginer.

— Bon, fit Dolceplano, avec mépris, je vois ça !... un bibelot d'étagère... une femelle !...

— Au contraire, protestai-je, indigné. C'est une personne énergique et bien bâtie, à laquelle il ne ferait pas bon s'attaquer. Et je vous prie de croire que ce qu'elle veut, elle le veut bien.

— Une femme de tête, alors ? Pas de celles qui s'évanouissent devant une araignée ?

— Elle l'écraserait, déclarai-je avec fierté. Elle n'a peur de rien.

— Et tout de même jolie ? dit l'Italien, avec un scepticisme évident.

— Jolie ? Dites exquise, m'écriai-je.

Je m'interrompis aussitôt, confus et presque rougissant. De quoi diable allais-je m'aviser ? Convenait-il d'afficher un tel enthousiasme pour une personne que j'étais censé ignorer ? En vérité, je commettais une impardonnable gaffe.

— Hé ! Hé ! sourit Dolceplano, en clignant de l'œil. Est-ce que ?...

Il n'était que temps de me rattraper. J'effectuai un air indifférent.

— Cette personne est fiancée, dis-je, à un employé des Ponts et Chaussées, un nommé... Bonassou.

Je patageais décidément. Il était au moins imprudent d'attirer l'attention sur moi.

— Un rival, alors ? demanda l'Italien, en souriant toujours.

— Je vous prie de croire que je ne perds pas mon temps à ces bagatelles, ripostai-je d'un air digne. Je ne m'occupe nullement de mademoiselle Pérandi et je ne connais pas son fiancé.

— C'est peut-être un garçon fort intéressant, répondit Dolceplano.

— Revenons à notre affaire, dis-je, pressé de m'éloigner de ce sujet dangereux. S'il n'y a rien à tirer de Sargasse et à peu près rien de l'autre, je n'ai plus qu'à me croiser les bras.

— C'est à peu près ce que je vous conseille de faire, répondit l'Italien d'un ton railleur.

— Grand merci ! répliquai-je ironiquement. Mais vous aviez tantôt la prétention d'y voir plus clair.

— Je l'ai encore, dit-il. Il y a exactement deux chances de trouver le mot de l'énigme. L'une est pour ainsi dire impossible à rencontrer. Reste l'autre. Mais c'est grave. Avant de me tourner de ce côté-là, j'ai besoin de réfléchir et de me renseigner... peut-être de faire un petit voyage... Bref, si vous voulez m'attendre, je vous dirai peut-être dans deux jours ce que je pense.

Naturellement, je n'en crus pas un mot. C'était une nouvelle amorce qu'il me tendait. En deux jours, on peut prendre bien des précautions. Il me jugeait joliment naïf ?

Je fis semblant de me piquer.

— Alors, dis-je, vous me faites décidément concurrence ?

— Moi ! s'exclama-t-il. Je cherche à vous aider, voilà tout.

— Pourquoi tant de mystère ?

— Pour ne pas dire des bêtises. Je ne suis

pas infaillible et je ne veux parler qu'à bon escient.

— A votre aise, répliquai-je. Réfléchissez, j'agis.

Nous arrivions sur la place de Puget.

— Je vais jusqu'à la poste, dis-je, en sautant hors de l'auto. Je vous retrouverai au café.

En écrivain à Sophie, je l'avais priée de me répondre à des initiales convenues. Malheureusement, j'arrivais après la fermeture du bureau. Il me fallut parlementer. Enfin, le receveur consentit à exaucer ma prière et me remit la lettre espérée.

Je décachetai avec ferveur l'enveloppe portant les signes tracés par la chère main et je lus ces lignes :

« J'ai trop à vous dire pour le faire par lettre. Venez tout de suite à Nice. Nous causerons longuement. J'ai besoin d'être rassuré à votre sujet. Votre Sophie. »

« P. S. — Votre automobiliste ne me dit rien qui vaille. Vous êtes trop confiant. A votre place, je me méfierais. »

De tout autre ce reproche m'eût été au cœur. Mais, à Sophie, je permettais bien des choses.

Je rejoignis Dolceplano.

— Je pars pour Nice, demain matin, dis-je, brièvement.

Il jeta un coup d'œil à la lettre que je tenais encore à la main. Je m'empressai de la faire disparaître.

— Pour longtemps ? demanda-t-il.

NOUVEAUTE

Mgr Rossillon

### Les drames de la vie indienne

Prix: 3 fr.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38  
FRIBOURG

## CAPITOLE

Jeu, 4 février, à 5 h. 1/2 du soir

— ROMANO GUARDINI —

(professeur à l'Université de Berlin)

### La Communauté

SA POSSIBILITE ET SES LIMITES

(Die Gemeinschaft, Mueglichkeit und Grenzen)  
sous les auspices de la « RENAISSANCE »

Billets à 2.50 et 1.50 10505 F  
Location à la Librairie de l'Université.

### Vente de chédail et mobilier

Il sera exposé aux enchères publiques, devant le domicile des enfants de feu Henri WICHT, à Corninboûf, le vendredi 5 février, à 1 heure et demie de l'après-midi, le chédail, mobilier, linge, vaisselle, etc., et le même jour, il sera mis en location la maison d'habitation, comprenant trois chambres, cuisine et jardin. Paiement au comptant. 10497 F

Pour les exposants :

Le tuteur : François Cuennet.

## A LOUER

appartement 5 chambres et dépendances, remis à neuf ; confort moderne ; grand balcon, belle vue, 4<sup>me</sup> étage. Entrée tout de suite ou à convenir. — S'adresser à H. Hogg-Mons, entrepreneur, avenue du Midi, 17.

A la même adresse, baignoire et chauffage-bain à vendre. 10508 F

A LOUER

### domaine agricole

comprenant maison d'habitation grange, et écurie, ainsi que 5 hectares de bonne terre. A proximité d'une gare, laiterie dans la localité. Entrée 1<sup>er</sup> avril. 1197

S'adresser à Jos. Terrier, fils Eugène, Montignez (Berne).

## CINEMA ROYAL

JEAN MURAT, KATE DE NAGY

et

Les GARS de la MARINE

continuent à triompher dans

BOMBES

sur MONTE-CARLO

Tél. 7.14

### On prendrait

à la campagne, 1 ou 2 enfants en bas âge, en pension. Bons soins assurés. S'adresser sous chiffres P 40165 F, à Publicitas, Fribourg.

## Banque

de la place, demandé un

### Apprenti

Offres écrites avec certificats d'école, sous chiffres P 223-7 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer, pour le 25 juillet, bel

## APPARTEMENT

de six pièces, rue Saint-Pierre, à Fribourg, avec toutes dépendances, terrasse en belle vue, etc. S'adresser à MM. Weck-Aeby et Cie, banquiers.

### A VENDRE

Dans la partie française du canton de Fribourg, à 15 minutes d'une petite gare, à vendre DOMAINE de 12 poses, terre de première qualité et bâtiments tout neufs. Très beaux verges. Entrée à volonté. Pour plus amples renseignements, s'adresser, sous chiffres P 10368 F, à Publicitas, Fribourg.

### Occasion

A vendre, pour cause de départ, jolie auto, conduite intérieure, 4 pl., en bon état de marche. Pressant. Faire offres par écrit s. P 7086 B, à Publicitas, Bulle.

### ON DEMANDE

une

### jeune fille

pour faire le ménage et garder un enfant. Entrée immédiate. 1197 B S'adr. à Victor Dafflon, maréchal, Saussvive sous Gruyères.

### ON DEMANDE

un porteur de pain, robuste et de confiance.

S'adresser sous chiffres P 10498 F, à Publicitas, Fribourg.

### Imprimerie St-Paul

Catalogues

Livres

Faire-part

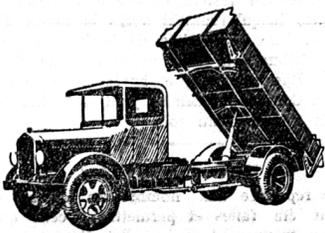
Statuts

Règlements

### La Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) à Sennwald (Ct. St. Gall)

vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour dames et messieurs, ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines à tricoter. Demandez notre riche collection. 1-11 Nous acceptons aussi les laines de moutons.



### Transports économiques par camion BERNA

robuste et résistant, pont arrière à cardan RITZEL. Vitesse moyenne élevée, avec sécurité absolue assurée par les puissants freins moteur et hydrauliques sur 4 roues. Modèles de carrosseries appropriées à toutes les branches de transport et perfectionnées après une expérience de nombreuses années.

Fabrique d'Automobiles BERNA S.A.  
Olten

## AU CAPITOLE

— FRIBOURG —

Le jeudi 4 février, à 20 heures 30  
Le dimanche 7 février, à 15 heures 30

### SPECTACLE XVIII<sup>me</sup> SIÈCLE

par

l'Ecole secondaire de jeunes filles avec le concours de l'Orchestre de la ville, dirigé par M. L. Gaimard.

La gageure imprévue, 1 acte, de Sedaine.  
L'épreuve, 1 acte, de Marivaux.  
Le devin du village, intermède de J.-J. Rousseau

### Enchères de bétail et chédail

Pour cause de fin de bail, les soussignés exposeront aux enchères publiques, devant la ferme du Clos du Moulin, à Prez-vers-Siviriez, le samedi 13 février :

Chédail : dès 11 heures du matin, 5 chars à pont, 3 à échelle, 1 faucheuse, 1 faneuse, 2 caisses à purin, luges, chenaquets, 1 romaine 185 litres.

Bétail : 3 bons chevaux de trait, 18 vaches portantes ou fraîches vélées, 1 taure, 4 génisses de 2 ans, 4 de 1 an, 1 taureau de 15 mois, primé 78 points, 2 taurillons de 1 an.

Le bétail est de race pie-rouge, faisant partie d'un syndicat.

Favorables conditions de paiement. 10493

Les exposants : Jaquier Fidèle et Phoirie Pierre Jaquier.

## LE SERVICE D'ESCOMPTE

FRIBOURGEOIS

avise le public

que tous les négociants qui lui sont affiliés sont tenus à délivrer les

## TIMBRES-ESCOMPTE 5 %

pour toute vente et sur tous leurs articles sans exception, ainsi que sur tous les

prix affichés en vitrines

Il leur est, par contre, formellement interdit de conclure des arrangements avec des sociétés ou des groupements de consommateurs dans le but de leur accorder un

escompte spécial et de faveur

Toute contravention est à signaler au Secrétariat, avenue de Tivoli, 4. 118-1

On demande un bon

### OUVRIER

MENUISIER

Place stable. Se présenter ou envoyer certificats, à Menuiserie E. TORNARE, BROC.

On demande

une bonne sommelière, brave et honnête, sachant bien son service et pour aider un peu au ménage. Entrée tout de suite. S'adresser sous chiffres P 10490 F, à Publicitas, Fribourg.

### Voyageur

sérieux, visitant clientèle privée, peut s'adjointre article intéressant. Consommation courante. Bonnes références exigées. Ecrire s. D 14553 L, à Publicitas, Lausanne.

## Pêche

A céder un petit lot de pêche, bon marché. S'adr. à la Direction des forêts. 40170 F

### FOIN PAILLE

Scories Thomas, Superphosphates.

A vendre quelques wagons, à prix très avantageux. Ecrire sous chiffres P 557-7 L, à Publicitas, Lausanne.

## OIGNONS A FLEURS

Bégonias, glaïeuls, dahlias sont arrivés. Catalogue pour la saison 1932 est à disposition, gratis et franco sur demande.

Se recommander : ERNEST J. VATTER commerce de graines FRIBOURG — RUE DU PONT SUSPENDU, 79

### Fac-similé de la signature du Dr A. Wander sur nos bonbons HERBALPINA.

L'enveloppe de nos bonbons pectoraux réputés Herbalpina a été imitée par différents contrefacteurs, si bien qu'il s'est produit des confusions et que nous avons déjà reçu des plaintes. C'est pourquoi, depuis quelques temps, nos bonbons Herbalpina portent en rouge, aux extrémités de leur enveloppe, le fac-similé de la signature du Dr A. Wander. Veuillez l'exiger rigoureusement!

Dr A. WANDER S. A., Berne

### Pension Sainte-Marie

Maison de repos, régimes, soins, convalescence.

GIVISIEZ (arrêts du train). 141-1

### On demande

un jeune garçon sachant traire et faucher, comme domestique de campagne. Gages à convenir. 10499 S'adresser à M. James Renaud, agriculteur, Cortaillod (Neuchâtel).

Pour étable de 18 vaches on demande un

### bon vacher

sachant bien traire. Les vaches vont au pâturage l'été. 10500 Etienne Reymond, Bras-sus, vallée de Joux (Vaud).

### A vendre

D'OCCASION faute d'emploi, 5 appareils pour chauffage électrique, en bon état de marche. 1217 S'adresser pour renseignements, au EDITIONS ATTINGER, 7, Pl. Piaget, Neuchâtel.

### 25 juillet 1932

On demande à louer appartement 6-8 pièces, avec confort. Offres à Publicitas Fribourg, sous chiffres P 10440 F.

## A LOUER

pour le 25 juillet, bel appartement de 4 pièces, chambre de bain, tout confort et accessoires. S'adresser rue de Romont, 13, confiserie Bullhard. 10513 F

### PERSOÑNE

très dévouée, expérimentée dans le ménage, aimant beaucoup les enfants, demande place comme ménagère. S'adresser sous chiffres P 40171 F, à Publicitas, Fribourg.

La Qualité de nos toiles, lingerie et trousseaux assure notre ancienne réputation

Nos Prix

favorisent le succès de notre

## GRANDE VENTE DE BLANC

MAISON V<sup>ve</sup> ANT. COMTE



Combattent FIEVRES MIGRAINES NEURALGIES RHUMATISMES MAUX DE DENTS ET TOUTES DOULEURS

## Cachets du Dr FAIVRE

12 Cachets 2<sup>fr.</sup> Dans toutes les Pharmacies. 1 Cachet 0.20

### Vente aux enchères publiques

Pour cause de cessation et fin de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Autigny, le vendredi 12 février 1932, dès 10 heures du matin :

Bétail : 5 vaches portantes et vélées, 3 génisses, dont 2 portantes, 3 taurillons, 2 génisses de 8 à 10 mois, 2 veaux de l'année, dont un pour la boucherie, 1 porc gras.

Chédail : 4 chars à pont, 1 faucheuse, 1 charrue, 1 coupe-racines, 1 buttoir combiné neuf, herbes, faux, fourches, chaînes à brouter, 1 collier pour cheval, colliers de vaches, 1 selle avec bride, 1 fusil, bois de charrognage, 7 à 8000 kg. de foin, 1000 kg. pommes de terre, etc.

Le bétail est pie-rouge et laitier. Il sera vendu dès 1 heure précise. Favorables conditions de paiement. 10483 F

L'exposant : Arsène SAPIEN.



A vous, Madame, notre liquidation partielle offre des avantages sans précédent.

Quelques exemples :

SOULIERS à brides ou lacets, pour dames, tous genres	Fr. 9.80
SOULIERS à brides, en satin noir	» 4.90
BOTTINES à lacets, peau cirée, larges	» 12.80
SOULIERS sport, noirs ou bruns	» 15.80
SOULIERS de ski, très avantageux	» 19.80
PANTOUFLES de maison, avec talons	» 5.90
PANTOUFLES de chambre, semelles cuir etc., etc.	» 2.25

LES CHAUSSURES EN LIQUIDATION NE SONT PAS ENVOYÉES AU CHOIX PAR CONTRE, ÉCHANGÉES

## KURTH Fribourg

51, rue de LAUSANNE

### Une merveille de clarté

et de pureté est le « Savon Eau de Cologne Rumpf » (à la glycérine). Un rayon de soleil caché dans un morceau de savon! Soyez une fois curieux et achetez une boîte de 3 pains pour Fr. 3.50. Dépôt général : Pharmacie-Drog. G. LAPP, Place St-Nicolas. 133

### Jeune fille

catholique, très recommandable, sortant de l'Ecole normale de Sion, DEMANDE PLACE pour le 1<sup>er</sup> avril, dans bonne famille, pour l'instruction des enfants. Partirait à l'étranger. 543-5 Offres à In Memoriam, Lausanne, rue Haldimand, 18.

## CARNAVAL

A louer ou à vendre 2 jolis costumes. Page Rocco et Pierrette, bon marché. 40167 F S'adr. : Neuveville, 83.



ESSAYEZ LE NOUVEAU SHAMPOO, LA POUDRE ALPHA de LUXE ELLE REND LES CHEVEUX SOUPLES ET BRILLANTS EN VENTE PARTOUT GROS : F. UHLMANN EYRAUD, S.A. GENÈVE. Le Sachet 0.40 Fr.